

**La planète n'y arrivera pas si on ne change pas  
de modèle!**

**Les réponses de l'économie sociale et solidaire  
à la crise écologique à l'heure de Rio+20**

Par Louis Favreau et Mario Hébert

**Document de travail des Rencontres du Mont-Blanc  
Chamonix du 9 au 12 novembre 2011**

**Document préparatoire au Sommet de la Terre à Rio  
en juin 2012 (Rio+20)**

**Document de travail du Rendez-vous de Montréal  
le 17 octobre**

**Rédacteurs principaux : Louis Favreau et Mario Hébert**

Comité scientifique responsable du document : Gérard Boismenu (Université de Montréal), Louis Favreau (Université du Québec en Outaouais), Mario Hébert (Fondation), Jane Jenson (Université de Montréal) et Jacques Weber (CIRAD) avec la collaboration de Gérald Larose (UQAM)

Et la contribution d'Isabel T. Dion, Marie-Claire Major (Université de Montréal) et Ernesto Molina (programmes de recherche de l'UQO et de l'UQAR)

**Publication de l'Alliance de recherche Innovation sociale et développement des  
communautés (ARUC-ISDC)  
Série Documentation et diffusion, numéro 17  
Université du Québec en Outaouais**

**ISBN (Papier) : 978-2-89251-438-4**

**ISBN (PDF) : 978-2-89251-439-1**

**Octobre 2011**

## À l'origine de ce document de travail

À l'origine de ce document de travail, il y a une demande de l'organisation des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) pour alimenter sa 5<sup>e</sup> rencontre internationale en France (Chamonix) en vue du Sommet de la Terre (Rio+20 en juin 2012). À partir de là, des centres de recherche et des organisations y ont accordé leur soutien: a) du côté des chercheurs, une équipe de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et une équipe de l'Université de Montréal; b) du côté des organisations, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation et le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), tous trois initiateurs du rendez-vous du Montréal.



## Table des matières

<b>Avant-propos : pour une économie au service de la société .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>1. S'interroger sur la nature de la crise : ce qui a changé depuis une vingtaine d'années .....</b>	<b>p. 8</b>
La crise actuelle et son modèle de développement : une grande crise	
Les crises se télescopent : chronique d'un désastre annoncé	
La crise alimentaire se conjugue aux autres crises	
La planétarisation de la crise écologique	
La notion de développement durable dans les institutions internationales	
<b>2. L'économie sociale et solidaire, une force de proposition et d'interpellation .....</b>	<b>p. 18</b>
Le parcours de l'économie sociale dans le monde, au Nord et au Sud	
Économie populaire, sociale et solidaire au Sud	
Économie sociale au Nord	
L'Économie sociale aujourd'hui : l'ouverture aux enjeux de défense des écosystèmes	
L'économie sociale : dépasser le modèle économique dominant	
<b>3. Pistes de sortie de crise ou comment dépasser le modèle économique dominant .....</b>	<b>p. 33</b>
Première piste : la démocratisation de l'économie	
Deuxième piste : repenser le social et renouveler l'État social	
Troisième piste : se mettre radicalement au vert	
Quatrième piste : construire un mouvement citoyen international	
Cinquième piste : intensifier la solidarité internationale	
<b>4. Cinq grands chantiers et 20 propositions pour changer de modèle à l'heure de RIO+20 .....</b>	<b>p. 39</b>
Démocratiser l'économie, favoriser sa territorialisation	
Affronter la crise de l'énergie et el réchauffement climatique	
Une agriculture écologiquement intensive et un aménagement durable des forêts	
De nouveaux choix sociaux pour l'État	
Affronter la nouvelle phase de la mondialisation	
Faire mouvement par une action politique fédérative	
<b>5. Six réalisations de l'économie sociale et solidaire dans le monde .....</b>	<b>p. 43</b>
Québec, Italie, Pérou, Sénégal, Inde et Bolivie	

## Avant-propos

### Pour une économie au service de la société

*Comment réinventer l'économie, au Nord comme au Sud, et l'orienter vers un type de société qui entend respecter les équilibres écologiques et, en même temps, être porteuse de justice économique et sociale ? C'est la question centrale de ce document de travail à la veille de Rio 2012 : comment développer une économie plus démocratique, plus écologique et plus solidaire. Le document discute cette proposition en mettant de l'avant la contribution de l'économie sociale et solidaire (ESS).*

Les initiatives de l'ESS, dans toutes ses familles d'entreprises et d'organisations collectives, que ce soit les coopératives, les mutuelles, associations ou fondations, se distinguent par plusieurs aspects tant au plan économique que social. Elles développent **des structures de production solidaires** : leur propriété est collective plutôt qu'à capitaux privés et elles sont fondées sur l'association plutôt que sur l'actionnariat. Elles sont constituées de différentes organisations fédératives de représentation politique travaillant à **faire mouvement** (principe de l'intercoopération). Elles s'inscrivent dans l'économie de nos sociétés avec leur **identité** propre (concilier viabilité économique et justice sociale). Elles transforment de l'intérieur l'économie dominante du fait qu'elles cohabitent activement avec les entreprises du secteur privé, qu'elles concurrencent au besoin, ainsi qu'avec celles du secteur public qu'elles côtoient. Elles forgent des

alliances durables ou temporaires avec d'autres acteurs économiques et sociaux dans une perspective de développement économique et social soutenable. C'est ce qui permet de penser que l'ESS peut être très activement **partie prenante à une stratégie de dépassement du modèle actuel de développement.**

Depuis 20 ans, le paysage économique, écologique et social s'est profondément transformé sous le coup de grandes transitions économiques, politiques, sociales et environnementales planétaires. Des réponses à ces transitions ont alors surgi : nous avons assisté à l'explosion d'initiatives alternatives en économie un peu partout dans le monde; à la transformation des grandes organisations nées ou reconstituées dans l'après-guerre (mouvement syndical, mouvement des agriculteurs, mouvement coopératif); à l'émergence de nouveaux réseaux ou de nouvelles organisations (ONG, mouvement de la consommation responsable, commerce équitable, réseaux de développement local, réseaux de finance solidaire et communautaire...). À cela s'ajoute la montée de l'internationalisation de l'action collective à travers l'expérience des Forums sociaux mondiaux et d'autres formes d'organisation à la recherche d'une représentation politique citoyenne transnationale répondant mieux aux nouveaux défis. **Les Rencontres du Mont-Blanc (RMB)** en tant que Forum international de dirigeants de l'économie sociale **participent** depuis 2004 de

**cette démarche générale.** Dans ce nouveau contexte, il est devenu fort plausible de penser que l'ESS d'aujourd'hui est mieux outillée pour participer au renouvellement et à la transformation des orientations et des stratégies de développement aux différentes échelles (nationale, continentale, internationale).

D'abord, de plus en plus d'organisations, de mouvements et d'institutions reconnaissent que la crise de 2008, prolongée par celle de 2011, et la montée en force du capitalisme boursier et financier qui l'a provoquée, font en sorte qu'il n'est presque plus possible de concilier un tant soit peu - comme dans la période des 30 glorieuses par exemple - l'économie dominante et un minimum d'équité. Il est également de plus en plus clair que l'on ne peut concilier cette économie dominante avec la survie de la planète. Des dirigeants d'organisations coopératives et mutualistes, comme ceux de l'Alliance coopérative internationale (ACI), des dirigeants de plusieurs réseaux sectoriels comme le Réseau européen des coopératives de travail, des dirigeants d'organisations syndicales nationales et internationales, des experts de nombreuses institutions internationales (PNUE, PNUD, FAO, OMS, OIT, UNESCO...), des entrepreneurs et des acteurs sociaux (syndicats, associations citoyennes) sans compter un nombre impressionnant de chercheurs en sciences économiques et sociales d'horizons très divers (universités, instituts de recherche indépendants..) soulignent tous à leur manière

les limites et les aspects pernicioeux de l'actuel modèle de développement. Ils se questionnent tous **sur la transformation d'ensemble du modèle dominant de développement** et non plus seulement sur l'un ou l'autre de ses aspects.

C'est Felice Scalvini de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui résume bien une des dimensions importantes de la question : il faut *«revenir au développement d'une pluralité de formes entrepreneuriales car la prévalence d'une forme unique d'entreprise assèche les sources dont elle tirait sa propre subsistance, de la même manière que les monocultures épuisent les sols sur lesquels elles poussaient»* (Québec, 2010). Il ressort généralement de ces écrits et témoignages, notamment de ceux qui sont issus de la réflexion économique de la mouvance de l'ESS quatre idées maîtresses :

1) Il faut se défaire de la pensée économique qui mise exclusivement sur une croissance économique et financière sans s'occuper de développement et sur la seule initiative privée pour réguler la société. Il en découle la nécessité d'investir dans la **démocratisation et la socialisation de l'économie**. C'est le premier axe d'un projet de société convoqué par l'ESS, lequel mise d'une part sur l'intervention énergique des États et des institutions internationales pour de nouvelles régulations et, d'autre part, sur un vigoureux pôle économique d'entreprises sous contrôle démocratique permettant de se défaire de la pression (ou de la dictature) des

actionnaires, de la spéculation financière et des paradis fiscaux. De ce fait, la question sociale est au cœur d'une démarche économique efficace.

2) Il faut renforcer la maîtrise collective et internationale du réchauffement de la planète et contrer l'affaiblissement de sa biodiversité. C'est un autre grand axe de transformation. En d'autres termes, il y a devoir de répondre à **l'urgence écologique**.

3) Il ne faut pas laisser se privatiser des biens considérés d'intérêt commun comme les secteurs sociaux stratégiques de la santé, de l'éducation ou de la culture, de même que les ressources que sont la terre, l'eau, les sources d'énergie, les forêts, etc.. Ce qui constitue une 3<sup>e</sup> grand axe, celui du **renouvellement de l'État**, de ses politiques économiques, sociales et environnementales et celui de l'économie sociale et solidaire qui propose de gérer des biens communs démocratiquement sans volonté de dégager des «superprofits».

4) Il faut accentuer **la solidarité internationale** à tous les niveaux, tout particulièrement en matière de coopération Nord-Sud dans un contexte d'interdépendance accrue où les urgences les plus fortes ne trouvent une réponse déterminante qu'à l'échelle plurinationale à tout le moins et, de façon plus marquée, au Sud.

On peut également retenir trois leçons de ces travaux et témoignages :

1) la recherche de nouveaux modèles de

développement ou d'alternatives globales semble assez généralisée dans le monde;

2) la prise de conscience en faveur d'une véritable défense des écosystèmes de la planète;

3) la prise de conscience de la plus forte dimension internationale des pistes de sortie de crise.

Mais en même temps, aucune organisation ne peut prétendre, à l'heure actuelle, avoir une réponse globale satisfaisante. La plupart des acteurs engagés dans les défis actuels de la planète conviennent du caractère **inédit** de la situation globale, mais aussi de la **phase exploratoire** de la recherche d'alternatives globales. Rares sont les pistes qui font aujourd'hui l'unanimité. **Rio 2012 arrive à point nommé** avec ses objectifs d'une **économie verte** dans le contexte d'une lutte à mener pour éradiquer la pauvreté.

Avec sa longue trajectoire historique marquée de réussites convaincantes en dépit de certains déboires ainsi que sa présence dans toutes les économies de la planète, l'ESS va encore plus loin et a des choses à dire sur le **triple registre** d'intervention qui est le sien : a) une logique entrepreneuriale plus efficace combinant l'économique, le social et l'environnemental et pas seulement l'un des trois (de ce fait, la finance revient à son rôle de support); b) en tant que mouvement, une logique de représentation «politique» de ce type d'entreprises (du local à

l'international); c) une logique d'intercoopération Nord-Sud. C'est ce que nous entendons démontrer dans le présent document<sup>1</sup>.

### **L'économie sociale dans le monde : son poids économique**

Bien qu'il n'existe aucune statistique officielle sur le sujet, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que l'économie sociale, prise au sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des coopératives, mutuelles et associations, pèse pour près de 10 % du produit intérieur brut (PIB), 10% des emplois et 10% de la finance au niveau mondial (Babekew Ashagrie, OIT, 2011). La composante coopérative de l'économie sociale est plus documentée (Canada coop 2012) et révèle bien son importance économique dans le monde :

- Les coopératives regroupent plus d'un milliard de membres dans plus de 90 pays.
- Les 300 coopératives les plus importantes au monde ont des revenus supérieurs à 1,1 billions de dollars, soit environ l'équivalent de la dixième économie en importance dans le monde (Espagne), et seulement un peu moins que celle du Canada.
- Les coopératives créent plus d'un million d'emplois à travers le monde, 20 % de plus que les multinationales.
- Les coopératives financières servent approximativement 857 millions de personnes, soit 13 % de la population mondiale.
- Environ 78 millions de membres des coopératives financières sont des personnes qui vivent avec moins de deux dollars par jour.

---

<sup>1</sup> Le présent document est accompagné d'une annexe complémentaire de six expériences fortes de l'ESS au Nord et au Sud démontrant l'impact de ces entreprises sous contrôle démocratique.

## **1. S'interroger sur la nature de la crise : ce qui a changé depuis une vingtaine d'années**

*Ce qui frappe aujourd'hui plus qu'hier, c'est la séparation de l'économie et de la société, c'est-à-dire le décalage ou le divorce plus manifeste entre, d'un côté, les valeurs de l'économie dominante soit le « tout au marché », l'appât du gain et le triomphe de la cupidité, et, de l'autre, les valeurs de la société portées par les initiatives de l'ESS, des mouvements sociaux ou des institutions, soit le développement (plutôt que la simple croissance), la justice économique et sociale, le développement durable et solidaire des communautés, l'intervention de l'État pour satisfaire à la nécessaire répartition des richesses et au besoin de régulation sociopolitique, la solidarité internationale. Bref, la société, par l'exigence démocratique qui l'habite, cherche par divers moyens à concilier économie avec équité sociale et défense des écosystèmes. Mais le capitalisme financier et boursier dominant dans les deux ou trois dernières décennies ne s'en soucie aucunement, ce qui, entre autres choses, a mis en échec les 20 ans d'effort liés aux travaux de Rio 1992. La crise actuelle a tout exacerbé. Ceux qui pensent que cette crise n'est pas que financière et économique sont de plus en plus nombreux. Elle est aussi fortement écologique et sociale. L'économiste Gadrey (2010 : 152) constate que nous assistons « à la première crise socio-écologique du capitalisme financier et boursier, la première où la raréfaction des ressources et les dégâts écologiques ont eu une influence sur le plongeon économique ».*

### **1.1. La crise actuelle et son modèle de développement : une grande crise, ni accidentelle, ni temporaire mais systémique**

Une série d'éléments simultanés ont provoqué la crise du capitalisme. Parmi ceux-là, il y en a deux qui correspondent à des tendances. C'est d'abord et principalement la mondialisation néolibérale qui a servi de déclencheur. Les trente « années glorieuses » (entre 1945 et 1975)

ont supporté un compromis historique entre le capitalisme et le mouvement ouvrier dans les pays du Nord, là où la révolution industrielle avait démarré. Mais, depuis vingt ou trente ans (de 1980 à aujourd'hui), nous vivons des décennies bien différentes du capitalisme à l'échelle internationale. À partir du moment charnière de la chute du mur de Berlin en 1989, le capitalisme a pu se déployer avec beaucoup plus d'aisance parce que les contrôles et les réglementations étatiques à l'échelle de tous les pays du monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud ont tombé les uns après les autres.

Ensuite, l'autre tendance concomitante est celle de la dérégulation : les finances se sont emparées des postes de commande de l'économie, provoquant ainsi peu à peu la dictature des actionnaires et de leurs intérêts à court terme, une forte spéculation boursière, la recherche de paradis fiscaux, etc. Les actionnaires ont peu à peu prévalu sur les dirigeants d'entreprises des générations antérieures qui avaient fini par accepter, dans le cadre du *New Deal*, le développement de l'économie avec cet autre acteur majeur qu'est le syndicalisme : développement des investissements sur le long terme, stabilité de la main d'œuvre et stabilité des relations de travail syndicales/patronales, acceptation de mesures de protection sociale des travailleurs (législation du travail, politique d'assurance emploi...) allaient de pair.

**La crise actuelle est profonde, longue et universelle. Javier Salaberria, président de CICOPA**

*La crise actuelle est profonde, longue et universelle, elle affecte plusieurs pays et différents secteurs dans le monde entier. Au cours de notre vie nous avons déjà vécu plusieurs crises mais probablement aucune d'entre elles ne peut être comparée à celle-ci. Comme l'affirmeraient les principaux partisans du capitalisme, le système économique a besoin de crises pour rétablir son équilibre perdu. A l'origine de tout ceci : le profit, le moteur même du système capitaliste. Le profit mène à l'accumulation et à l'utilisation irrationnelle des ressources, à la surproduction de biens et de services. Il produit des inégalités énormes dans la distribution des richesses. Dans la crise actuelle, l'origine du désastre se trouve dans les excès du système financier. Le pouvoir tout puissant du marché financier, son avidité et son infini égoïsme, nous a mené à l'abîme. Source : Travailler ensemble, bulletin d'information des coopératives de travail (CICOPA), août 2009, numéro 2.*

Le capitalisme est secoué par des crises successives, de «petites crises». Mais il y a de grandes crises comme celle des années 1930. La crise que nous traversons depuis 2008 n'est pas une «petite crise» cyclique mais une «grande crise» comparable à celle des années 1930, par son ampleur et sa profondeur même si elle est différente sous certains aspects, notamment dans sa dimension écologique. La crise des années 1930 avait mis en relief la cruauté d'un système qui impose la logique du plus grand profit, tout comme celle de 2008. Certains, aujourd'hui, vont jusqu'à parler de «crise de civilisation», tant la représentation du **bien-vivre** que la majorité des gens se font est de plus en plus perturbée par la force attractive de l'argent qui devient la façon de donner sens à sa vie (appât du gain pour les uns, surconsommation pour les uns et les autres). La question se pose

maintenant avec beaucoup d'acuité : pouvons-nous être portés par un grand mouvement qui nous conduirait à un nouveau contrat social progressiste, sorte de «new deal planétaire» (RMB 2009) assumant l'entière responsabilité de la situation actuelle qui est tout à la fois économique, sociale et écologique? Peut-être!

Avec les années 1980, nous sommes engagés dans une nouvelle phase historique du capitalisme : celle d'un capitalisme caractérisé d'abord par sa dynamique financière et boursière, par une interdépendance économique accrue à l'échelle de toute la planète (mondialisation néolibérale) et par des délocalisations sans précédent. De la sorte la crise financière de 2008 aux États-Unis aura provoqué la mise au chômage de 20 millions de personnes au pays (sans compter les faillites personnelles liées à la fuite en avant immobilière) et 220 millions de perte d'emplois dans le reste du monde.

La crise est globale, tout à la fois économique, sociale et écologique. La domination d'un capitalisme boursier et financier, l'accentuation des inégalités entre le Nord et le Sud (et au sein de ces espaces), le retour de la précarité dans le monde du travail et l'urgence écologique sans précédent caractérisent la dernière période.

On ne peut donc pas se satisfaire du trop court diagnostic qui considère que la crise est passée parce que les solutions institutionnelles dont on

disposait jusqu'à ce jour ne sont plus vraiment appropriées : l'État-providence de première génération avec ses protections sociales, des syndicats et des conventions collectives dans les milieux de travail, des associations citoyennes dans les quartiers en difficulté, des coopératives investies dans plusieurs secteurs stratégiques (finance, agriculture, assurances) ne suffisent plus. **Crise de l'emploi et crise du climat vont aujourd'hui de pair.** La dimension irréversible de certaines questions ont rendu en grande partie caduques ces solutions institutionnelles tant au niveau de l'emploi (par ex. les délocalisations massives) que de la question écologique et ce qu'elle induit de crises alimentaires à répétition, de crise énergétique récurrente et du réchauffement climatique qui devient, chaque année, de plus en plus tangible (inondations, sécheresses...).

### **1.2. Les crises se télescopent : chronique d'un désastre annoncé**

En poussant plus loin, on voit bien que le changement climatique, la crise alimentaire et la crise énergétique se télescopent et se combinent à la crise financière que peu de monde avait vu venir. On prend conscience de la dérive écologique : le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, l'acidification des océans, la dégradation des forêts, la diminution des terres cultivables, la pénurie mondiale d'eau douce...**D'où la fracture de plus en plus nette entre la création de richesses au plan économique et le progrès social et**

**écologique**, et par là le frein à la mise en œuvre des conclusions de Rio 1992. Voyons de plus près.

### **Ce qui a changé la donne depuis 20 ans et qui affecte directement Rio +20**

La croissance significative de la demande mondiale, notamment de pays émergents comme la Chine et l'Inde, a pour effet d'accroître la pression sur les écosystèmes (ressources naturelles et énergétiques en premier lieu). De plus, l'autonomisation de la sphère financière et la globalisation des marchés surdimensionnées par la révolution numérique ont accéléré une gestion générale de l'économie productive vers le court terme. Le tout sur fond de crise globale de l'emploi, du climat, de l'alimentation, de l'énergie...

L'enjeu du réchauffement climatique est entré dans l'espace public international avec plus de force et d'intensité avec Copenhague 2009: quelle sera l'ampleur du réchauffement au 21<sup>e</sup> siècle ? 2, 3, 4, 5, 6 degrés C ? En gros, on sait que si on dépasse le seuil de 2 degrés C, le réchauffement de la planète devrait entraîner une réduction de la productivité agricole réduite (sécheresses, inondations...), l'aggravation de l'insécurité quant à l'accès à l'eau potable, des inondations côtières et l'accroissement des risques sanitaires. **Dans le premier cas, cela induit une augmentation de plus de 600 millions de mal-nourris ; dans le second le stress hydrique affecte plus de 1,8**

**millions d'habitants ; dans le troisième cas, on peut estimer à 300 millions le nombre de réfugiés et dans le quatrième à quelque 220 à 400 millions de personnes exposées au paludisme (malaria), au choléra, etc.** (Houée, 2009).

Le Groupe intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat (GIEC) n'a pas fait de projection au-delà de 2 ou 3 degrés, tant à ce niveau, les choses apparaissent déjà redoutables. Ce groupe d'experts internationaux s'entend pour dire que 2 degrés est un plafond et que pour respecter ce plafond, cela suppose que les pays industrialisés du Nord réduisent de 30 % d'ici 10 ans leurs émissions de CO<sub>2</sub>. On induit par là que les modifications dans l'économie de ces pays sont des modifications de grande envergure, fondamentales même dans ses principaux secteurs, puisque les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère sont causées par l'empreinte humaine sur les écosystèmes : **à 25 % par les productions d'énergie (pétrole, gaz...), à 20 % par l'industrie, à 17 % par la forêt, à 13 % par l'agriculture, à 13 % par le transport, à 8 % par les bâtiments résidentiels et commerciaux et à 3 % par les déchets et eaux usées** (chiffres du GIEC, 2004).

Désormais, il faut prendre acte que certaines transitions peuvent être fatales étant donné le **croisement des échéances** : l'échéance climatique liée au seuil de réchauffement de la

planète, l'échéance énergétique liée à l'épuisement des ressources pétrolières (et sa gestion spéculative) et l'échéance alimentaire liée à la remise au marché de la fixation des prix qui montent en flèche. Nous pouvons parler aujourd'hui de télescopage et de croisement des crises provoquant un **saut qualitatif vers le pire**. Le tout avec pour toile de fond une crise financière internationale et la montée sans cesse croissante des inégalités qui consacrent et perpétuent la fracture entre le Nord et le Sud. Le monde dans lequel nous vivons est ainsi devenu plus instable et plus imprévisible. Ce n'est pas pour autant le chaos. Le pire n'est jamais sûr mais il est clair que de grandes transitions sont en cours.

### **La toile de fond des inégalités et de la fracture Nord-Sud**

Le premier problème social à l'échelle planétaire peut se résumer de la façon suivante : 600 millions de riches et 6 milliards de pauvres. Les deux dernières décennies de mondialisation ultralibérale ont notamment vu des pertes d'emplois à grande échelle (la crise de 2008 en fait foi) et l'économie informelle devenir de plus en plus prévalante dans la plupart des pays du Sud. Depuis deux décennies, pour tous les mouvements sociaux sans exception et pour les porteurs de projets d'une ESS, la recherche de formes plus appropriées de **développement** s'est imposée à la faveur d'une importante **mutation du travail et de la protection sociale**. À l'échelle internationale, le travail

salarié s'affaissant et l'économie informelle progressant, l'État social, là où il y en avait un, s'est du coup affaibli et même littéralement dissout là où il n'était encore qu'en émergence.

Par ailleurs, le constat que la planète est en état de survie au plan écologique remonte également à la surface dans tous les milieux. Les mouvements et de grandes organisations internationales sont de plus en plus nombreux à remettre en question notre mode de production et de consommation. Les dégâts du modèle dominant de développement des 20 dernières années sont en nette contradiction avec les solutions issues de la mouvance de Rio 1992. La question n'est que plus criante : comment peut-on aujourd'hui contribuer à faire face efficacement à cet enjeu majeur qu'est le **développement durable** de la planète piloté par une économie verte et l'objectif d'éradiquer la pauvreté ?

Finalement, dans les deux dernières décennies, la mondialisation en cours a favorisé un tel débridement de la finance que les séquelles au Sud n'ont fait que s'amplifier : du *krash* boursier au Mexique en 1994 jusqu'à la crise américaine des «subprimes» (2008), en passant par celui des pays de l'Est en 1997 et celui de l'Asie au tournant de l'an 2000, alors que l'on venait tout juste de s'aligner sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sorte de pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté.

### **1.3. La crise alimentaire se conjugue aux autres crises**

Cette crise alimentaire est une question clé tant au plan social qu'au plan économique. Une interrogation brutale : pourquoi des émeutes alimentaires un peu partout à travers le monde ? 37 pays ont été menacés de crise alimentaire en 2008 selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un peu partout dans le monde, le prix de l'essence a monté en flèche et celui de certaines denrées alimentaires a explosé notamment celui des céréales. Et pour nombre de pays du Sud, cela a été et c'est le pire ! Cela mérite explication.

La crise alimentaire est une crise à l'échelle de la planète qui va de pair avec la crise énergétique. Des enjeux tout à la fois locaux et internationaux sont redevenus majeurs aujourd'hui. On peut pointer les responsables : des multinationales et les principaux gouvernements des pays du Nord, États-Unis en tête. C'est une menace pour de nombreux pays du Sud dont l'agriculture nationale a été orientée vers l'exportation mettant du coup à mal la diversité de leurs produits. Menace aussi pour les agricultures nationales car la concentration autour de quelques pôles d'agriculture industrielle et le contrôle par les transformateurs et les grandes chaînes alimentaires risquent de s'accroître. Menace également de la montée du prix du pétrole qui rend le transport des marchandises plus aléatoire. Menace écologique enfin sur l'irrigation des terres par défaut d'accès suffisant

à l'eau. Bref, au Nord et encore plus au Sud, l'enjeu de la **souveraineté alimentaire** est à l'ordre du jour. Cela tient au fait que l'agriculture et la filière alimentaire subissent, tendanciellement, le même traitement industriel et financier que les autres activités économiques : de grandes firmes multinationales pour assurer l'agrofourmiture (Monsanto, Dupont...); de grandes firmes multinationales pour la transformation agroalimentaire (Nestlé); de grandes firmes multinationales pour la grande distribution de masse (Walmart et ses 6000 magasins à travers le monde) dans un marché de plus en plus international mais avec peu de protections...La question devient alors: *Comment aider un milliard de paysans et d'exploitants familiaux pour assurer la subsistance de leur famille et la souveraineté alimentaire de leur pays ?*

Cette crise globale est bel et bien l'expression actuelle des enjeux de **développement durable** avec de nouvelles mobilisations au Nord comme au Sud. Bref, **la fin de l'abondance des matières premières**, et notamment du pétrole et de l'eau, est **une des grandes ruptures actuelles** depuis l'après-guerre et la chute du mur de Berlin.

#### **1.4. La planétarisation de la crise écologique**

Dans les deux dernières décennies, les risques environnementaux d'envergure planétaire ont été mis en relief par d'importants travaux

scientifiques. On retrouve en tête de liste les risques suivants:

1) La transformation de la composition de l'atmosphère terrestre a entraîné un réchauffement sans précédent de la planète et amené des changements climatiques complexes (rapports du GIEC).

2) La biodiversité est menacée par une surexploitation de la terre provoquant ainsi la diminution du nombre d'espèces vivantes cohabitant avec nous (Weber, 2009).

3) La désertification et la déforestation de régions stratégiques du monde qui s'intensifient (*L'état de la planète*, Alternatives internationales, mai 2011)

4) La pollution des océans se révèle de plus en plus désastreuse (*Bilan Planète*, Le Monde, 2010).

Les défis majeurs de la planète en ce début de millénaire ne font pas mystère : maîtriser la mondialisation, développer l'emploi, un travail décent et les services collectifs d'un État social, défendre et protéger des écosystèmes. Mais y a-t-il des forces sociales pour y faire face?

#### **Sur quelles forces sociales compter?**

On peut, en premier lieu, relever l'impuissance d'un certain nombre de mouvements et d'institutions à travailler sur ces enjeux. On peut aussi relever la difficulté persistante de certaines organisations (syndicales, coopératives, paysannes) à assumer ces nouveaux enjeux. On peut voir leur difficulté à capter les nouvelles générations pour les mobiliser autour de ces enjeux. On peut tout autant constater que les forces sociales à l'échelle internationale sont relativement hétérogènes et/ou trop sectorielles. Néanmoins, on voit apparaître les signes d'une

**résistance commune**, voire même des **réponses collectives inédites** à ces enjeux. De nouvelles organisations coopératives et syndicales ont pris forme dans le Sud pour réduire l'exploitation trop intensive de la terre (en Amazonie brésilienne par exemple), des organisations dans les pays du Nord naissent pour s'investir dans la récupération et le recyclage, de nouvelles formes de coopération Nord-Sud font également leur apparition, etc. **Un autre type de mondialisation émerge.** Mais des choix nouveaux s'imposent et des débats reprennent vie : croissance ou développement et si c'est le développement, quel développement? Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les inégalités? Croissance lente ou décroissance? Quoi faire croître et quoi faire décroître?

### **Si c'est le développement, quel développement?**

Depuis près de 50 ans la notion de développement fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même au sein des institutions internationales. Après l'échec fortement ressenti des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud et celui décevant des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste», que reste-il ? Le concept a été mis à mal et ramené par le FMI et la Banque mondiale à une simple question de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de lutte contre l'extrême pauvreté. Pour d'autres, l'idée même

du développement est devenue une simple croyance occidentale. Faut-il succomber à ce relativisme économique et culturel ? Un autre éclairage est possible !

En moins de 50 ans, nous sommes passés de la décolonisation, et des espoirs qu'elle suscitait alors, à une mondialisation ultralibérale. Ce début de basculement du monde a provoqué du désenchantement dont le point culminant est l'abandon, à toute fin pratique, du thème du développement dans les années 1990, simultanément à l'effondrement du Bloc soviétique. La seule perspective présente a alors été celle des droits de l'Homme et plus largement **la montée de l'humanitaire** devenu la principale finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitude. Avec l'an 2000 la grande initiative des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) nous offre l'exemple sur près de 10 ans d'une intervention de ce type.

### **Les objectifs du millénaire pour le développement: l'ouverture à une redistribution de la richesse ?**

Les OMD entrent en scène en l'an 2000. La mobilisation devient majeure. Longtemps banalisées par les grandes institutions financières internationales (FMI, BM et OMC), les agences et programmes spécialisés de l'ONU (FAO, OMS, OIT, PNUD...) vont progressivement organiser tout au long des années 1990 des conférences internationales

auxquelles un certain nombre d'ONG seront invitées à prendre part.

Dans la foulée, les OMD constitueront les incontournables lignes de force de la lutte internationale contre la pauvreté. Si les premières années de cette mobilisation canalisent les énergies de presque toutes les institutions internationales et d'un nombre considérable d'ONG, les objectifs de ce discours obligé apparaissent dépourvus de moyens mais surtout **dépourvus de capacité de s'attaquer aux inégalités qui sous-tendent cette pauvreté**. Programmés sur 15 ans, les OMD supposent des progrès d'une telle rapidité que d'aucuns vont affirmer avec raison qu'il n'y a pas de précédent historique en la matière. Cela s'explique fort bien. Prenons deux exemples : le Mali et l'Inde.

Dans le premier cas, deux millions de Maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or, le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen. Le Mali n'arrive pas à bien écouler son coton sur le marché. Précarité comme horizon dans une jeune démocratie dont la volonté de développement et de démocratisation depuis 20 ans est particulièrement manifeste sinon exemplaire. La principale cause, ce sont les structures du commerce international. Si on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, comment vaincre la pauvreté dans ce pays ?

Dans le second cas, en Inde, les «intouchables» (25 % de la population de ce pays d'un milliard d'habitants) forment les «basses classes» d'une société qui, en dépit de sa démocratie, - la plus vieille des pays du Sud (1947)-, n'a pas réussi à éliminer son système de castes, lequel leur interdit l'accès à nombre d'emplois et de services de base. Dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a la discrimination d'un système de castes. La question centrale devient donc : « lutte contre la pauvreté » ou combat contre les inégalités sociales et donc pour la démocratie et un autre modèle de développement ? Les OMD font plutôt figure d'initiatives humanitaires qui ne débouchent pas sur le développement. Quel développement alors ? Cette question est encore plus impérative à l'heure où le consensus sur la gravité du risque écologique a progressé à vive allure.

Les grandes institutions internationales commencent à peine à sortir de l'idéologie du progrès en établissant enfin une distinction majeure entre la **croissance** qui implique une augmentation continue de la production et le **développement** qui consiste en l'organisation de la consommation et de la production, des revenus et des dépenses en fonction de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations : l'emploi, l'habitat, l'éducation, la santé.... Dans les années 1990, des économistes du Sud ont introduit un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau

d'instruction et le niveau de revenu. Cet indice de développement humain (IDH) est, depuis près de 20 ans, le point de repère du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Une véritable petite révolution : la porte de la pluridimensionnalité du développement a été ouverte. Plutôt que de congédier la notion, plusieurs travaux lui ont redonné sens en combinant l'économique, le social et l'environnement. Ce faisant, on a réaffirmé la primauté de la société sur l'économie et avancé l'idée d'une pluralité de modèles à travers le monde, pour s'attaquer à la précarité, promouvoir la démocratie et favoriser la création de nouvelles formes de régulation sociopolitique. La dernière décennie (2000-2010) a poussé plus loin encore la perspective de fournir des indicateurs de richesse plus adéquats.

Une des grandes impensées politiques de la dernière décennie a donc été la lutte contre les inégalités. C'est ici qu'entre en scène la notion de **développement durable** en ouvrant, bien que de façon diffuse, une réponse aux enjeux actuels en intégrant sans détour les défis économiques, climatiques, énergétiques, alimentaires notamment au chapitre des coûts de transport, de l'efficacité énergétique, de la relocalisation des productions, etc. Ces solutions de rechange au néolibéralisme mondialisé se concrétisent-elles?

### **1.5. La notion de développement durable et sa pénétration dans les**

### **institutions et les organisations internationales**

C'est à l'initiative du mouvement écologique qu'a surgi ce que certains qualifient de «plus grande percée conceptuelle de la fin du XX<sup>e</sup> siècle», le **développement durable**<sup>2</sup>. L'exigence intergénérationnelle introduite par la notion de développement durable a eu de fortes retombées. Portée par nombre d'ONGI et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (UNESCO) ou social (Rapport Bruntland en 1987, Sommet de Rio en 1992), l'expression s'est diffusée dans plusieurs États, dans les gouvernements locaux, dans la communauté scientifique. Elle déborde aujourd'hui les organisations et mouvements spécialisés dans l'écologie pour être réappropriée par l'ensemble des mouvements et institutions. L'usage des ressources naturelles selon le principe de précaution –le travail de la communauté, par la communauté et pour la communauté– est désormais à l'ordre du jour. Ce principe a été porté par de nombreuses ONG et des organisations de l'ESS, et plus généralement par les milieux associatifs, paysans, coopératifs et syndicaux. Sur quoi se fondent ce virage et ces nouvelles composantes pratiques du développement?

L>IDH a ouvert la voie à d'autres repères de développement. Nombre de travaux et de débats font aujourd'hui consensus sur l'idée d'une **pluralité des modèles de développement**

à travers le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement puisque celui-ci n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le développement pensé dans la perspective du développement durable tant au sein des mouvements que dans les institutions internationales se décline de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement, non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité majeure dans les choix économiques qui s'opèrent ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'impose, notamment l'emploi, la création d'institutions démocratiques, le partage de la richesse et la défense des écosystèmes.

Un rôle plus déterminant des facteurs écologiques s'impose aujourd'hui. Les questions qui fâchent deviennent alors les suivantes: *peut-on laisser le système financier en l'état ? peut-on laisser les grands actionnaires dicter leurs quatre volontés par leur politique du gain à court terme ? peut-on laisser le commerce mondial développer des échanges aussi peu écologiques en matière de transport de marchandises en se satisfaisant uniquement de gestes écologiquement exemplaires ? peut-on laisser courir le recours systématique au crédit, à la publicité sans contraintes, à l'emprise des*

---

<sup>2</sup> Et avant elle, la notion plus riche encore d'écodéveloppement avancée par des pionniers

*marques, à la pression au renouvellement constant des biens que nous possédons, bref le consumérisme croissant qui a fait prendre nos désirs pour des besoins et le futile pour de l'utile ? peut-on tolérer encore longtemps des États qui ont des politiques de laisser-faire face à l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et notamment des ressources énergétiques fossiles (la dernière en liste, le gaz de schiste), l'exploitation intensive de terres agricoles à des fins énergétiques (ce qui menace la biodiversité), l'utilisation des terres arables à d'autres fins (grands centres d'achat, espaces pour le parc automobile au Nord, terres pour produire des agrocarburants au Sud) ? peut-on laisser une agriculture productiviste continuer à utiliser massivement des intrants chimiques et des pesticides en polluant les nappes phréatiques et les cours d'eau, à augmenter la distance entre la production agricole à grande échelle et les lieux de transformation et de consommation, etc. ?* Bref, nous ne pouvons continuer à rester légers sur la question écologique au nom de la création de richesses ou même du maintien de l'emploi dans des secteurs qui seraient à reconverter ? Rio+ 20 doit répondre à ces questions. Comment l'ESS est-elle en voie de devenir, dans cette situation inédite des dernières décennies, une force de proposition et d'interpellation ? L'ESS est interpellée. Nous ne pouvons nous dérober. C'est ce que nous verrons dans la prochaine section de ce document.

---

comme Ignacy Sachs (1980).

## 2. L'économie sociale et solidaire, une force de proposition et d'interpellation

*La fécondité des entreprises collectives, au-delà d'une réussite économique contrastée, tient à leur force de proposition et d'interpellation. Dans un contexte où beaucoup d'organisations s'interrogent sur l'avenir de nos économies et de l'économie mondiale, elles sont autant de laboratoires où se recomposent les rapports entre le capital et le travail, entre l'intérêt privé et l'intérêt général, entre la création de richesses et sa répartition, entre la dictature des actionnaires et la démocratie des associés, entre les délocalisations et la sauvegarde du patrimoine...Le caractère citoyen des entreprises collectives naît des exigences qu'elles se donnent : par delà leurs réalisations, elles persistent à inscrire leurs convictions dans des structures économiques solidaires et à vouloir développer un vaste secteur non capitaliste d'entreprises fonctionnant de façon démocratique.*

### 2.1. Le parcours de l'économie sociale dans le monde, au Nord et au Sud : une première approche dans une perspective internationale

**Partout dans le monde** aujourd'hui, **des expériences inédites d'économie sociale et solidaire** ont surgi. Partout dans le monde, des initiatives sont en voie de renouveler ce qui a été qualifié traditionnellement (du moins dans les pays du Nord) d'«**économie sociale**», concept «parapluie» rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. Cet ensemble d'initiatives dont plusieurs ont émergé il y a quelques 100 ou 150 ans et qui ont traversé le temps, grâce en partie au mouvement syndical et paysan et aujourd'hui à la

transformation en cours d'organisations coopératives et à la dynamique d'un mouvement citoyen international. L'ESS est progressivement pour ces organismes une avenue de dépassement du modèle économique dominant.

La mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme n'est pas la seule possible. Il existe **des contre-tendances**: 1) la montée d'une société civile mondiale où foisonnent un nombre impressionnant d'initiatives socio-économiques populaires et solidaires; 2) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une autre économie, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.); 3) des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des ressources naturelles par les populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la défense des écosystèmes, etc.). Dans la foulée, des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière **l'autre face de la mondialisation**, celle de l'émergence d'alternatives dont celle, au plan économique, de l'ESS (Fall, 2011; Jeantet, 2008; Demoustier, 2001; Defourny et Develtere, 1999).

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle capitaliste de développement de l'après-guerre (le modèle for-

diste et providentialiste) de même que l'effondrement de l'étatisme des pays de l'Est ou le «développementisme» des États du Sud ont fait apparaître au grand jour les faiblesses de ces voies de développement désormais datées. Notre proposition réside dans l'idée qu'il existe **un espace inédit d'innovation et de transformation sociales** au cœur de la crise notamment dans la zone où le «social» et l'«économique» se superposent, ce qui est particulièrement le cas de **l'économie sociale et solidaire**.

Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels, pour repérer les nouveaux besoins, pour faire émerger des formes démocratiques d'organisation des entreprises, pour mieux répondre aux aspirations des travailleurs et des populations. La période de mutation que nos sociétés traversent présentement nous rappelle que si l'intervention de l'État dans le développement économique et social est indispensable, à lui seul il ne suffit pas à réorienter l'économie vers plus de responsabilité sociale, d'équité, plus de démocratie et plus d'économie verte... **Il existe, au sein de l'économie actuelle, un secteur qui illustre la possibilité de produire autrement.** Mais de quoi parle-t-on car, au Nord comme au Sud, la démarche de l'ESS diffère passablement? Commençons par ce qui se passe au Sud.

## **2.2. Économie populaire, sociale et solidaire au Sud**

Il faut d'abord examiner la notion d'«économie informelle» longtemps véhiculée dans les institutions internationales. C'est le maillon faible de tous les acteurs de développement. Faiblesse d'analyse et mur d'incompréhension à l'égard de ce secteur pourtant devenu une variable structurelle de l'économie. Monde des travailleurs autonomes qui ne sont pas salariés et donc étrangers à l'univers de la plupart des États, des institutions internationales et même du syndicalisme. Ce mur d'incompréhension s'est nourri dans les États du Nord et au sein même de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pendant plus de 30 ans.

Dans les années 1970 et 1980, les institutions internationales ont d'abord compris que ce secteur était venu, dans nombre de pays du Sud, à la rescousse d'un système économique en crise. Dans les années 1990 elles ont compris que ce secteur n'avait pas le caractère transitoire qu'on lui avait attribué pour enfin conclure... qu'il fallait plutôt l'aider à se structurer (programme pour la micro-entreprise, pour le secteur urbain...). En fait, le secteur informel, longtemps considéré comme transitoire, était même dénoncé comme incompatible avec un travail décent. Or, dans les trois dernières décennies, loin de devenir transitoire, ce secteur est devenu prévalent mais l'OIT est demeurée assez longtemps prisonnière d'une logique dualiste faisant la promotion d'une législation voulant formaliser l'informel par le

haut (par les États) sans travail par le bas (avec la société civile). Que faire alors? Comment redéfinir tout cela? Les années 2000 s'ouvrent au BIT (1999) avec la notion de travail décent mais aussi avec l'aveu, trois ans plus tard d'une certaine impuissance :

«Les personnes qui exercent des activités informelles ont leur propre « économie politique » : leurs propres règles, conventions, institutions et structures informelles ou de groupe qui régissent l'entraide et la confiance réciproque, l'octroi de prêts, l'organisation de la formation, le transfert des technologies et des compétences, le commerce et l'accès au marché, l'exécution des obligations, etc. Nous ignorons, par contre, sur quoi se fondent ces règles ou normes informelles, et si elles respectent les droits fondamentaux des travailleurs et de quelles manières» (BIT, 2002 : 4).

Pour certains chercheurs de l'OIT, l'introduction de la notion d'«économie populaire» vient modifier la donne, ce que plusieurs ONG et chercheurs, avaient déjà commencé à conceptualiser.

### **L'économie informelle et l'économie populaire : des distinctions majeures**

Globalement, l'économie informelle s'inscrit dans une tendance lourde apparue au cours des trois dernières décennies dans les pays du Sud, une **urbanisation sans industrialisation**. Une population urbaine flottante de travailleurs, qui représente plus ou moins 50% à 80% de la population active selon les pays, vit de petits boulots ou d'un travail précaire dans le cadre de l'économie dite informelle. Dans la plupart des études réalisées, **l'économie informelle** peut se résumer ainsi: 1) une économie de survie car il

n'y a pas ou peu d'accumulation; 2) une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ; 3) une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux; 4) une économie où les moyens de financement sont faibles. Cette notion fait son apparition au Bureau international du Travail (BIT) en 1972 à la suite d'une étude sur l'emploi au Kenya.

Dans l'économie informelle, il y a de tout. Il s'agit aussi bien d'activités comme celle du cireur de chaussures, du vendeur ambulant, des travailleurs indépendants formant un petit atelier de réparation automobile, des groupements d'achat au sein d'un même quartier, etc. Cependant, la **caractérisation** uniquement **par la négative** a longtemps nourri de nombreuses organisations de développement.

La principale faiblesse de ces analyses a été d'ignorer **le point de vue des acteurs**. Des études plus récentes révèlent, sous cet angle, qu'il s'agit d'acteurs mettant en oeuvre des stratégies de subsistance et même de développement misant sur le facteur **travail** et la **coopération** entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande. **Il s'agit bien d'une économie du travail**. Voilà pourquoi depuis plus ou moins une décennie, la notion d'**économie populaire** tend à se substituer à celle d'économie informelle.

## **L'économie populaire : un creuset de l'économie sociale et solidaire**

L'économie populaire peut être le **creuset** d'une ESS dans les pays du Sud car il existe des dispositifs de transformation de celle-ci en entreprises collectives permettant qu'un processus d'accumulation s'enclenche en même temps que de meilleures conditions pour leurs travailleurs. **À certaines conditions**, l'entreprise populaire peut croître en devenant une entreprise collective (une coopérative, une mutuelle...). Les conditions sont réunies lorsqu'elle reçoit l'appui de mouvements sociaux locaux, tels des syndicats, des organisations paysannes ou des ONG qui l'accompagnent au plan de la capitalisation, de la mise en marché, etc. Elle participe alors **d'une stratégie d'organisation collective** en s'inscrivant dans la construction de systèmes locaux d'échanges et dans une plus grande coopération entre pairs au niveau du travail. L'étude systématique de certaines expériences est révélatrice à cet égard comme celle de Villa el Salvador au Pérou :

### **Villa el Salvador au Pérou : économie populaire et solidaire dans un bidonville organisé**

*Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté d'entraide locale dans le monde est-elle celle de Villa El Salvador à Lima (350,000 habitants), où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte.(...) Les principaux artisans de cette réussite ont été un vaste réseau d'associations de quartier et une structure administrative démocratique qui a des*

*représentants dans chaque bloc d'habitations. Ensemble, ils forment un dosage équilibré entre une organisation très développée à la base et un système d'administration, qui réagit vite, afin d'obtenir une plus grande participation possible dans la conception et la mise en oeuvre des actions de la communauté. (Durning, Worldwatch Institute, 1989: 264-265). Villa el Salvador (VES), en banlieue de Lima au Pérou, est devenu en 30 ans une municipalité qui se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3000 associations de quartier et sectoriels y oeuvrent) et par son parc industriel co-géré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs. VES aura réussi à y regrouper **30 000 postes** de travail distribués **dans 8 000 petites et micro-entreprises** dont 5 000 dans le commerce, 2000 dans l'industrie et 1 000 dans les services.*

L'**économie populaire** est davantage vue aujourd'hui de façon positive, parce qu'on a fait la démonstration: 1) qu'il y a des activités économiques non régies principalement par la recherche du profit; 2) que l'économie locale n'est pas résiduelle et que son ancrage territorial peut générer des mises en réseaux; 3) qu'il existe des échelles complémentaires de développement économique et de gouvernance du développement (l'échelle locale, régionale, nationale et internationale).

Plus largement, les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement, avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers, avait commencé au XIXe siècle en Europe occidentale sans besoin de l'État alors que les théories marxistes ont raisonné et agi comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie des économies locales et du marché.

Cette « autre économie », cette économie populaire très locale, dans la plupart des sociétés du Sud, constitue aujourd'hui un mode important d'ascension économique pour plusieurs groupes. Cette «économie de la débrouille», caractérisée principalement par l'auto emploi, la création d'entreprises familiales, la forte présence sur le marché des biens et services liés à la vie quotidienne a également pris encore plus de vigueur avec la recrudescence des migrations internationales et le rôle des diasporas à l'égard de leurs pays d'origine. Contrairement à l'idée répandue, il y a une économie qui fonctionne dans un registre oublié, celui du **premier développement**, celui des échanges locaux qui sont la plupart du temps en dehors –voire exclus- des régulations classiques des États et des pratiques de commerce international. On y retrouve trois acteurs fortement sous-estimés:

- a) d'abord les **entrepreneurs populaires**, ces dizaines de milliers de petites entreprises familiales qui forment 50, 60, 70 et même 80% de l'économie des pays du Sud, chaînon premier de ce redéploiement par le bas du développement.
- b) Ensuite les **entrepreneurs nomades**, ces migrants transnationaux qui font transiter toutes sortes de marchandises du Nord au Sud et du Sud au Nord.
- c) Enfin les **diasporas** devenues, un peu malgré elles, des **agents de développement** en y exerçant non seulement une fonction sociale que les États ne remplissent pas ou plus (sécurité sociale...) mais aussi une fonction économique (développement de leur village natal...)

Avec ces acteurs économiques nouveaux, **le défi du développement** devient alors le suivant : comment sortir ces activités économiques populaires de la stricte survie, de la seule subsistance et de l'ambivalente informalité? Comment faire en sorte que ces activités économiques populaires deviennent de véritables alternatives socioéconomiques et des parties prenantes d'un développement intégré de leur pays et de cette autre mondialisation à laquelle tant de mouvements aspirent? C'est ici que se pose **la question de la jonction** entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, les mouvements sociaux locaux (syndicats, ONGD locales,...), entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, des institutions de proximité (gouvernements locaux, Églises locales, confréries religieuses, coopération internationale décentralisée...)? Les acquis de l'ESS tels qu'ils ont été initiés par le mouvement ouvrier des pays du Nord, puis par un ensemble de mouvements sociaux peuvent ici devenir précieux car **toutes ces expériences à l'origine sont des initiatives économiques populaires**.

C'est sur la base de ces initiatives populaires qu'il est possible au Sud de faire émerger des entrepreneurs nationaux (privés, publics ou collectifs) capables de constituer progressivement des niches, des créneaux pour leur pays le rendant ainsi susceptible de mieux affronter la mondialisation capitaliste. On retrouve ici quatre types d'acteurs de soutien :

- a) il y a, en premier lieu, ce qu'on pourrait appeler **une économie sociale et solidaire** faite de mutuelles d'épargne et de crédit, de coopératives agricoles, de mutuelles de santé, souvent organisée au plan transnational, pratiquant l'intercoopération de même que des réseaux de commerce équitable....
- b) en second lieu, il y a le développement local de l'intérieur, celui de **municipalités** où existe une co-production de biens et de services entre les entreprises locales et celles-ci.
- c) Un troisième acteur de soutien est sans doute celui de la **coopération internationale de proximité**: celle des associations de solidarité internationale (ONG); celle de syndicats de travailleurs; celle des finances solidaires....
- d) Le soutien en provenance de **certaines institutions ou programmes internationaux de l'ONU** (Programme des Nations unies pour le développement, le PNUD; Bureau international du Travail, le BIT; Programme des Nations unies pour l'environnement...).

### **L'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'économie sociale**

L'Organisation internationale du travail (OIT), à partir de son secrétariat, le Bureau international du travail (BIT), fait d'abord et avant tout la promotion à travers le monde des droits du travail. Mais le BIT s'est aussi doté d'une politique en faveur d'entreprises collectives et de la TPE à partir des années 1990. Le BIT travaille ainsi à l'identification et à la promotion d'activités économiques innovatrices en plus de consacrer une grande partie de ses actions au lobbying en faveur de la modification des cadres législatifs qui paralysent le développement des entreprises collectives et qui en compromettent le rayonnement. Le BIT choisit de faire la promotion des petites et micro-entreprises, des coopératives et du micro-crédit qu'il identifie comme étant des composantes importantes dans toute stratégie pour en arriver à un développement économique et social durable.

### **Des entreprises collectives actrices d'un autre développement**

Les activités économiques de ce type d'entreprises, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent prendre un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en prennent pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail (plutôt que le facteur capital) et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes. Leur proximité avec l'économie sociale et solidaire telle que développée dans les pays du Nord est relativement grande. Illustrons ce que sont ces **chantiers** de l'économie populaire en phase avec l'économie sociale et solidaire :

1) la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest.

2) le développement agro-alimentaire: groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans en Afrique.

3) la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché.

4) la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine.

5) l'épargne et le crédit solidaire : coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type

*Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

6) les services collectifs de santé : cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine.

7) la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et groupements d'intérêt économique (GIE) dans le secteur de la récupération et du recyclage.

8) l'habitat collectif : associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et associations de quartiers en Afrique.

9) la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine...

Ces organisations sont généralement **des initiatives de la société civile** qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, quant à la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne, de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier). Cela confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité. Actuellement **l'enjeu majeur consiste à fédérer à l'échelle nationale et internationale** ces initiatives pour modifier leur échelle d'action et leur influence.

## **Le premier développement : un chaînon manquant**

Ces initiatives, très peu étudiées et donc sous-estimées quant à leur apport au développement, rappellent celles que les sociétés industrielles nées en Europe au 19<sup>e</sup> siècle ont mis en oeuvre **pendant au moins deux cent ans**, dans le creuset de cette « économie de rez-de-chaussée », de ce premier développement. De là l'importance de bien saisir cette dynamique dans les pays du Sud. Ce développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir mais bien dans un «vivre ensemble» qui prend appui et nourrit un système local d'échanges sur des territoires qui finit par instaurer un **marché intérieur** :

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique...Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des «pays» et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994).

Et, pour leur faciliter la vie, il faut travailler à la mise en place de **certaines conditions**: une intervention de l'État (législations facilitantes), des systèmes locaux d'échange, une présence active de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat (parcs industriels), des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises de même que des organisations fédératives et confédératives d'ESS. Mais autour de quelles priorités?

## **L'agriculture, l'épargne et le crédit, la forêt et la santé : les défis de base**

Concrètement au Sud, il faut insister sur l'épargne et le crédit, l'agriculture, la forêt et la santé, lesquelles sont, d'après toutes les recherches, **les principaux piliers** déclencheurs du développement actuel des entreprises collectives dans le Sud. Ce n'est pas par hasard : historiquement dans les pays du Nord, l'ESS a démarré par là. Et concrètement, les coopératives du Sud membres de l'ACI proviennent de ces secteurs.

### **2.3. L'économie sociale au Nord**

Quant à l'économie sociale des sociétés du Nord, elle a vécu, comme l'économie populaire du Sud, une longue période d'incompréhension de la part des pouvoirs publics. Pour démêler rapidement les choses, il faut d'abord remonter loin dans le temps (150 à 200 ans) :

1. Les entreprises collectives s'inscrivent dans le sillage de mouvements sociaux soit du mouvement ouvrier et paysan –syndical et coopératif- du 19<sup>e</sup> siècle et des nouveaux mouvements sociaux du 20<sup>e</sup> siècle (mouvement associatif, mouvement écologique, mouvement des femmes). Les initiatives du mouvement ouvrier et paysan notamment, ont été pour la plupart, du moins à l'origine, des organisations économiques populaires marginalisées par les États et l'économie dominante.
2. Les entreprises collectives font partie de l'histoire des classes populaires et moyennes qui se sont investies -ou plutôt se sont aventurées sur le terrain de l'économie -dans le développement d'entreprises d'abord par la force des choses (l'économie sociale est fille de la nécessité disait le sociologue de la

coopération H.Desroches) mais aussi par aspiration à plus de justice sociale et de démocratie.

3. Les entreprises collectives ont une éthique sociale forte héritée des mouvements sociaux de leur époque qui est inscrite directement, non seulement dans sa mission, mais dans leur fonctionnement et leurs règles.

Le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale et solidaire aujourd'hui peut se résumer dans l'heureuse formule de l'économiste Danièle Demoustier (2001) : **s'associer pour entreprendre autrement**. Il est aussi permis, dans un deuxième temps, de pousser un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, à certaines conditions, servent de **tremplins à de nouvelles formes de régulations sociales** : innovations sociales par des systèmes locaux de production fondés sur la coopération inter-entreprises ou renouvellement des solidarités dans le cadre d'États sociaux renouvelés. Explorons le tout plus avant.

Dans la recherche sur le tiers secteur en général et sur l'ESS, on s'accorde en général sur une première définition qui tourne autour des quatre points suivants (d'inspiration belge) : a) des **finalités** qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer le croisement effectif et explicite de la viabilité économique et de l'utilité sociale (ou l'équilibre entre finalité sociale et finalité économique); b) des **acteurs**

qui s'associent pour créer ensemble des entreprises qui répondent aux besoins d'un groupe ou d'une collectivité locale très souvent en position de précarité par rapport au développement économique dominant (DED); c) des **structures et des règles** orientées vers la participation démocratique et dont la répartition du pouvoir ne se fait pas en fonction du capital détenu; d) des **activités collectives** de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise. Le mouvement coopératif au fil de sa longue histoire a précisé encore davantage en se donnant une déclaration de principe en sept points<sup>3</sup>.

De tous les débats de définition à propos de l'économie coopérative, sociale et solidaire, il nous semble que la proposition de Danièle Demoustier (2001) cerne bien l'essence de ces entreprises, les définissant comme «associations pour entreprendre autrement». Ainsi elle rend compte des trois dimensions de cette action collective sans en privilégier une au départ : la dimension sociale (s'associer), la dimension économique (entreprendre) et la dimension politique (le «autrement»). Selon les cas et les périodes, une dimension (ou deux) peut prendre plus de place que d'autres

<sup>3</sup> Voir cette déclaration en annexe.

mais les trois font partie intégrante de sa dynamique.

**L'entreprise collective comme mobilisation sociale : les trois dimensions**

<b>S'associer</b>	Besoins de toute nature permettant de se regrouper dans des organisations démocratiques	Dimension sociale
<b>Entreprendre</b>	Affronter le marché dans la production de biens et de services	Dimension économique
<b>Autrement</b>	Pluralité d'engagements citoyens avec des mobiles sociopolitiques divers	Dimension politique

Plusieurs variantes de cette définition de base coexistent, certaines insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif, d'autres sur la dimension politique en liaison avec le développement de services de proximité, puis encore sur son utilité sociale et écologique. Mais **le dénominateur commun** est le suivant : **ce sont des organisations à caractère économique** (créant de la richesse), **au service d'un groupe ou d'une communauté et misant sur la solidarité.**

Bref, ce qui définit l'ESS est inscrit tout à la fois dans ses statuts et valeurs : 1) une **lucrativité limitée** (par distinction avec l'entreprise capitaliste qui mise principalement sur la recherche du maximum de profit); 2) une **démocratie d'associés** (par distinction de

l'entreprise capitaliste où dominant de grands actionnaires contrôlant le pouvoir dans celle-ci); 3) une **logique d'engagement social** (par distinction avec une logique de surconsommation); 4) une **réponse à des besoins** dans la recherche d'un «bien vivre» (par distinction avec la création liée au désir de richesse et de «vivre avec toujours plus»); 5) un **ancrage dans les territoires** (par distinction avec l'entreprise capitaliste peut soucieuse de sa localisation). Ce sont là les traits communs qui les distinguent de l'entreprise capitaliste, de l'entreprise privée<sup>4</sup> et de l'entreprise publique.

### **L'histoire de l'économie sociale**

Historiquement, c'est le mouvement ouvrier et paysan qui s'est engagé dans le développement de coopératives, de mutuelles et d'associations vues comme autant de moyens de favoriser l'«émancipation ouvrière et paysanne». Cette forme d'économie deviendra, avec le temps, **un secteur économique spécifique**. Mais ce pan de l'économie **se démarquera alors des lois du marché tout comme de la seule régulation publique** en se positionnant dans

---

<sup>4</sup> Il faut distinguer l'entreprise capitaliste de l'entreprise privée. La première est un mode d'exploitation du travail et des ressources réalisé par de grandes sociétés détenues par des actionnaires institutionnels disposant de grands moyens (Walmart est précisément de ce type). L'entreprise privée, par exemple une PME de type artisanal, commercial, agricole etc., appartient, comme la plupart des entreprises à propriété collective, «à des systèmes marchands localisés» qui se sont constituées la plupart du temps en marge du mode d'exploitation capitaliste, en occupant des créneaux délaissés ou non identifiés par ce mode d'exploitation.

un mode de production et d'affectation des bénéfices qui lui est propre et en mettant en oeuvre des principes d'organisation **où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises**.

Ce secteur est de peu de poids diront certains. Erreur ! Ce secteur est plus important qu'on le pense. Économiquement parlant, il représente 8 à 10 % de l'économie des pays développés en termes d'emplois selon une enquête internationale menée par le CIRIEC (2000). À l'échelle européenne cela représente **près de 9 millions d'emplois (8 879 546) pour les 15 pays de l'Union Européenne avec des pointes pour certains pays tels les Pays-Bas (16,64% de l'emploi salarié du pays) ou le Danemark (13,85%)**. Une autre enquête confirmait que la décennie 90 a vu une croissance fulgurante des coopératives qui sont passées de 100,000 entreprises et 2 millions de salariés à 160,000 entreprises et 3,5 millions de salariés à l'aube de l'an 2000. Sans compter leur capacité à mieux résister à la crise durant la dernière décennie (rapport CICOPA, 2010 ; Birchall et Ketilson, 2009).

De plus, les secteurs occupés par ce type d'économie en Europe sont des **secteurs socialement stratégiques** : l'éducation, la santé, les services sociaux, l'environnement ou la culture à une hauteur allant jusqu'à 50 % de ces derniers dans plusieurs pays (enquête internationale de Salamon et Anheir, 1998).

C'est sans compter qu'au plan social et sociopolitique, dans plusieurs sociétés, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, peuvent continuer d'avancer et de se développer plutôt que de stagner, voire même décliner.

#### **2.4. L'ESS aujourd'hui : son ouverture aux enjeux de défense des écosystèmes.**

L'apport de l'ESS va plus loin. On peut penser aux grandes coopératives et mutuelles dans les secteurs de l'agriculture, de l'assurance, de l'épargne et du crédit et à leur impact sur le développement économique et social à l'échelle des pays. On peut également penser à la capacité innovatrice de ce type d'économie. Dans la plupart des pays du Nord et du Sud, de nombreuses activités socio-économiques locales ont surgi faisant apparaître de nouvelles générations de leaders économiques socialement responsables. C'est l'expérience de mobilisations sur l'emploi, le développement de nouveaux services collectifs de proximité, l'expansion du commerce équitable, le développement de coopératives forestières garantissant l'indépendance énergétique des communautés en mettant en valeur la biomasse ; des filières d'activités économiques d'avant-garde tels que la bioénergie, l'éolien, l'agriculture biologique, le tourisme social ; des entreprises collectives investies dans le secteur du commerce de quartier, dans la récupération et le recyclage d'ordinateurs, d'appareils ménagers, dans la santé ou l'insertion socio-économique de jeunes

chômeurs...**Les coopératives sociales italiennes qui ont émergé dans les trois dernières décennies l'illustrent fort bien : 7363 coopératives en 2005, employant 244,000 personnes (dont 211,000 ayant un statut d'employés et un volume d'affaires annuel cumulatif de 9 milliards de dollars.** Tout cela représente des exemples probants de la possibilité de «s'associer pour entreprendre autrement» en transformant son milieu pour répondre aux enjeux actuels à différentes échelles.

#### **2.5. L'ESS : dépasser le modèle économique dominant**

Malgré la déroute des projets de grande envergure des mouvements dits de libération nationale et le recul de certains grands mouvements sociaux de par le monde et même si la mondialisation néolibérale représente indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique pour autant. La conjoncture économique et politique internationale, très incertaine et très instable, a ouvert une **brèche** qui a permis aux uns et aux autres de se déployer différemment.

L'ESS - de concert avec d'autres mouvements, celui des travailleurs, celui des producteurs agricoles, celui des consommateurs responsables, celui de l'écologie, etc.- travaille à sa manière à la réalisation d'un *new deal* écologique et social à l'échelle de la planète. Si le 20<sup>e</sup> siècle a donné un *new deal* social

significatif pour l'ensemble des travailleurs, un État social, il n'est pas interdit de penser à l'émergence au 21<sup>e</sup> siècle d'une nouvelle utopie, une sorte de *New Deal* écologique, d'une entente générale entre les États, cette fois-ci à l'échelle mondiale, visant un développement durable. Tels sont les propos que tiennent depuis une décennie plusieurs chercheurs et plusieurs organisations comme les Rencontres du Mont-Blanc (RMB). **Il ne suffit pas d'agir localement** (dans les communautés, dans les régions) et de penser globalement. **Il faut aussi agir globalement** et donc intervenir activement avec d'autres mouvements pour peser avec plus de force sur les pouvoirs publics et sur les institutions internationales.

### **De quelques raisons de vouloir réinventer l'économie**

Peut-on véritablement dépasser le modèle de développement actuellement dominant? Il n'y a pas de réponse ferme et relativement définitive à cette question mais il y a des repères et des pistes à explorer plus avant.

Pour ce qui est du choix de base, les RMB, par son porte-parole Thierry Jeantet, trace la voie :

*Le capitalisme est en crise profonde, il est en train de se dévorer lui-même. Par ses excès et ses dérives, il prouve, d'une manière brutale et au détriment de tant de femmes et d'hommes à travers le monde, qu'il est sur le mauvais chemin. Cela ne veut pas dire que tout est mauvais, puisque le capitalisme fait aussi preuve d'une grande créativité et d'innovation. Mais il faut affirmer clairement qu'il y a une solution de rechange au capitalisme: l'économie sociale. C'est dire qu'il faut que*

*celle-ci prenne une place prépondérante dans notre système économique. L'économie sociale ne doit pas remplacer les autres systèmes, mais il faut cependant changer les règles du jeu.* Thierry Jeantet (Québec, septembre 2010).

Partant de là, des repères permettent de voir en quoi, sur quoi et comment l'ESS peut effectivement occuper une place plus significative sur l'échiquier économique. Trois premiers repères et une perspective générale vont dans ce sens.

#### **Premier repère : sortir du «fondamentalisme de marché»**

Qu'entendons-nous par «dépasser le modèle économique dominant»? Cela veut certainement dire «sortir du fondamentalisme de marché» comme l'affirmait l'Alliance coopérative internationale (ACI) à son dernier congrès (2009), la Confédération syndicale internationale (CSI) et le Forum social mondial (FSM). Autrement dit, il faut se défaire de la pensée économique qui mise exclusivement sur la croissance sans s'occuper de développement, sur la concurrence plutôt que sur la coopération, sur la seule initiative privée pour réguler le marché et la société, sur le refus d'introduire un tant soit peu de démocratie dans les entreprises, le tout complété par un État minimal qui intervient comme pompier de service en cas de crise.

#### **Deuxième repère : sortir de la privatisation de biens sociaux communs**

Le dépassement du modèle actuel signifie sortir de la privatisation de biens communs sociaux.

Le capitalisme n'a de cesse de s'en prendre au droit du travail par exemple. Le «travail indécent» nous dit l'OIT et la CSI est une source majeure de profits pour les multinationales, ce qui condamne nombre de communautés aux délocalisations et nombre de travailleurs au travail précaire. Ces multinationales n'ont de cesse de s'en prendre aux politiques de régulation des États progressistes :

a) en soutenant des politiques de privatisation de ressources naturelles que sont la terre, l'eau, les sources d'énergie, les forêts, etc.;

b) en préconisant des politiques sociales misant sur la privatisation de secteurs aussi stratégiques que la santé, l'éducation, la culture... ;

c) en refusant l'exercice d'une maîtrise collective et internationale du réchauffement de la planète.

d) en préconisant des politiques économiques misant sur de grands pôles de croissance urbains au détriment des régions, autrement dit des politiques qui ne questionnent pas la sorte de croissance et donc misent sur les créneaux de marché susceptibles de profiter au maximum et à court terme aux grandes entreprises et à leurs actionnaires ;

e) en favorisant une administration publique rythmée sur la «nouvelle gestion publique» qui est, à toute fin pratique, une gestion dont le référentiel principal est la manière dont le privé se gère.

### **Troisième repère : chercher par tous les moyens à sortir de cette crise globale**

La sortie de crise, c'est la sortie de cette triple crise (écologique, économique et sociale) à laquelle la mondialisation néolibérale a donné lieu.

Dépasser le modèle dominant veut dire **sortir**

en premier lieu **de la crise financière** en ne laissant pas le contrôle de la monnaie et du crédit au grand capital financier. L'intervention des États et le renforcement d'un pôle économique d'entreprises fonctionnant démocratiquement permettraient en croisant leurs forces de se débarrasser de la pression des actionnaires sur les entreprises, de la spéculation financière et des paradis fiscaux.

Dépasser le modèle dominant veut aussi dire de **sortir de la crise écologique** que nous traversons. Le capitalisme a amplement bénéficié surtout dans les pays du Nord d'un siècle d'énergies à bas prix, de transports à peu de frais, de ressources naturelles en abondance, de pays du Sud colonisés, puis mis sous ajustement structurel. Et ce capitalisme nous conduit aujourd'hui à l'affaiblissement généralisé de la coopération internationale initiée par Rio 1992 et Kyoto 1997. Les plus grands pollueurs de la planète ont refusé à Copenhague fin 2009 la soumission à un ensemble de règles supranationales qui aurait permis d'ouvrir une nouvelle brèche dans le modèle actuel, productiviste, avec une croissance sans limite.

Dépasser le modèle économique dominant veut également dire de **sortir de la crise sociale** dans laquelle la mondialisation néolibérale nous a plongés : montée des inégalités sociales entre le Nord et le Sud et affaiblissement depuis 30 ans de la redistribution de la richesse dans bon

nombre d'États sociaux pourtant fortement constitués.

Certes il n'y a pas de réponse ferme et définitive à la question du dépassement de ce modèle. Il y a cependant de fort **bonnes raisons de penser que le modèle actuel sera incapable de nous sortir de la triple crise** dans laquelle nous sommes plongés.

### **Une perspective : aller vers un *new deal* écologique et social planétaire**

Un *new deal* écologique et social planétaire implique évidemment beaucoup de choses : 1) l'annulation de la dette des pays les plus pauvres; 2) le développement à grande échelle d'un commerce international de produits écologiquement sains dont le commerce équitable, tel que nous le connaissons à ce jour, n'est qu'une amorce; 3) la protection de la biodiversité à l'échelle de la planète par un organisme international doté de pouvoirs afférents; 4) la démocratisation de l'économie; 5) le virage au vert de cette économie; 6) le renforcement et le renouvellement des États sociaux et donc des régulations nouvelles pour contrer le «fondamentalisme de marché» qui s'est fortement internationalisé ; 7) une solidarité internationale accrue liée à l'interdépendance des nations intensifiée par la mondialisation en cours; 8) une lutte contre la concentration des activités économiques dans les seuls grands centres urbains par le développement des économies des régions, etc.

Il s'agit d'un immense chantier à mettre en œuvre et d'une **action collective de longue durée**. Le changement ne peut venir d'un seul coup. C'est là le défi de ce 21<sup>e</sup> siècle. Mais pour ce faire, il faut déployer des pistes de solution susceptibles de nous mobiliser dans cette direction.

**Des actions sur ces différents fronts** peuvent venir contrecarrer les objectifs des grandes entreprises privées (banques notamment) inscrites dans une logique de «la prospérité du vice» de dire l'économiste Cohen ou «de la cupidité» d'affirmer Stiglitz dans son dernier livre à propos des classes riches et des institutions qu'elles contrôlent.

Cela suppose de bousculer fortement les pouvoirs établis. Parce que la plupart des entreprises s'en tiennent toujours aux plus bas salaires et aux régions les plus pourvues. Parce que les pouvoirs publics aujourd'hui, sous la pression de puissants lobbies privés, s'engagent très peu dans le repartage des richesses et des revenus. Sans compter la force des multinationales qui veulent à tout prix maintenir le même modèle productiviste à l'échelle de la planète. Il y a donc des **blocages majeurs**.

Mais n'a-t-on pas vu le mouvement social du 20<sup>e</sup> siècle (syndicats, coopératives et mutuelles, grandes associations de consommateurs, partis politiques progressistes), faire corps, à certains moments stratégiques (Fronts populaires en Europe par exemple), pour sortir de la crise des

années 1930 et être capable, dans un certain nombre de pays du Nord, de formuler à l'égard des États des demandes sociales telles que certaines sont devenues des régulations incontournables : assurance-chômage, assurance-santé, régimes de retraites, droit de vote des femmes, gestion collective de l'offre en agriculture, reconnaissance des syndicats, mise à contribution des mutuelles dans les systèmes publics de protection sociale... C'est ce qui a donné naissance à ce «new deal» du 20<sup>e</sup> siècle porté par des États sociaux.

Ces grandes réformes ont été le produit de compromis entre groupes qui ne poursuivaient pas les mêmes objectifs. Les États sociaux édifiés tout au long de 20<sup>e</sup> siècle ont donné leur pleine mesure dans la période dite des «Trente glorieuses» parce que d'un côté les mouvements sociaux ont su s'affirmer et négocier le partage de la richesse avec leurs opposants et, de l'autre, des gouvernements et des dirigeants politiques ont fini par s'ouvrir à la «question sociale», notamment dans les pays scandinaves et des pays comme la France, l'Autriche, la Belgique ou le Canada.

*Ce n'est peut-être pas révolutionnaire, mais je trouve que le modèle européen du «welfare state» tel qu'il a été imaginé dans les années 1930, puis après la guerre, serait un modèle plus qu'acceptable pour le monde entier. Il n'est pas réalisé, y compris chez nous, mais, dans l'idéal, il est fondé sur le concept de solidarité intergénérationnelle, de résolution des conflits sur la base du droit et de la négociation, de service public.....C'est un État qui essaie de faire*

*en sorte qu'on n'ait pas constamment, individuellement, peur du chômage, de la vieillesse, de la maladie, de ne pas pouvoir correctement éduquer ses enfants. Le modèle européen a été une tentative d'instaurer ce type de relations entre le citoyen et l'État. Il serait un modèle universel réaliste. Le monde est assez riche pour le faire. Susan George dans la revue Politis (#790, 26 février 2004).*

Ce type de société, avec un État social fort adossé à un véritable régime démocratique, s'est développé, tout au long du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, grâce à la **mise en place d'institutions** de toute sorte : services publics, politiques de redistribution de la richesse par une fiscalité progressive et progressiste et une relative reconnaissance de mouvements comme le syndicalisme, les organisations d'agriculteurs, les coopératives. On oublie souvent que ces institutions ont été créées et légitimées à l'origine par la **poussée de mouvements sociaux**, dont l'économie sociale et solidaire est partie prenante. Ils ont été les porteurs d'alternatives qui auront permis de sortir de ce développement industriel capitaliste sauvage du 19<sup>ème</sup> siècle qui avait tout misé sur la création de la richesse en fonction et au profit des seuls détenteurs du capital entraînant alors dans son sillon de multiples exploitations et exclusions et cela pendant de très nombreuses décennies.

### 3. Pistes de sortie de crise ou comment dépasser le modèle économique dominant

L'ESS est une notion qui se veut fédérative pour un ensemble d'entreprises à propriété collective plutôt qu'à capitaux privés, fondées sur l'association plutôt que sur l'actionnariat, lesquelles sont de surcroît à lucrativité limitée. De ce fait, elle dispose d'un **potentiel de refus de la séparation entre justice sociale et création de richesse**. Difficile à vivre cependant étant donné la pression capitaliste qui est constante nous dit le sociologue J.-F. Draperi :

*Les deux logiques de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et associations) et de l'économie capitaliste sont antagoniques. Aujourd'hui, force est de vivre avec. Mais nous connaissons tous la pression que la gestion capitaliste exerce sur les activités des groupements de personnes : à travers la mise en concurrence des associations, la restriction des budgets publics, l'obligation de suivre des règles assurantielles et bancaires qui mettent en cause la solidarité, la comptabilité exclusivement conçue pour exprimer le rendement des actions, la gestion des municipalités, des hôpitaux et des administrations qui reprend le même cadre conceptuel que les sociétés de capitaux. Résultat : marchandisation toujours plus forte de la santé, accroissement des inégalités de traitement, destruction de la planète, etc. Cette gestion à laquelle nous sommes contraints rend toujours plus périlleux le respect de nos valeurs et principes les plus essentiels. RECMA, #313, 2010.*

Même si la pression capitaliste sur ces entreprises de propriété collective est forte et tend à les banaliser ou à les instrumentaliser, les

entreprises collectives ont néanmoins, au fil du temps, forgé les assises d'un secteur économique non capitaliste. De très nombreuses expériences à travers le monde démontrent leur **potentiel alternatif** pourvu qu'elles s'inscrivent dans un projet plus large (cf. notre cahier d'étude de cas à cet effet). Comment peuvent-elles le faire avec d'autres mouvements? Cinq pistes vont servir ici pour illustrer cet horizon d'activités économiques porteuses d'un autre projet de société que celui porté par le capitalisme.

#### 3.1. Première piste de dépassement: la démocratisation de l'économie

La mondialisation en cours a relancé le débat à l'échelle de la planète sur la nécessité de **repenser l'économie** dans son ensemble. Les institutions internationales ont longtemps été prisonnières d'une définition trop restrictive du développement qui l'a associé trop longtemps à la seule croissance. L'indice de développement humain (IDH) a ouvert la voie à l'articulation de l'économie avec la démocratie et les droits sociaux, et plus récemment avec les indispensables critères écologiques. De plus en plus d'institutions et de mouvements abondent dans ce sens en proposant, par exemple, de relocaliser les activités économiques invoquant qu'il faut rompre avec cette mondialisation néolibérale qui abolit les territoires et dévalorise les cadres de vie, ou encore intervenir en vue de développer une fiscalité nouvelle (taxes «kilométriques» sur les transports...), miser sur les énergies renouvelables, diminuer la consommation énergétique de l'industrie, de

l'agriculture, de l'habitat, du transport par des mesures incitatives fortes, voire contraignantes, miser sur la coopération entre entreprises sur un même territoire et sur la participation des travailleurs aux destinées des entreprises.

Repenser l'économie, c'est d'abord, à notre avis, miser sur un type d'entreprises capables d'aller au bout de telles propositions, des entreprises à propriété collective. Autrement dit il faut accélérer le renforcement d'une économie non capitaliste. **Il faut davantage d'entreprises fonctionnant de façon démocratique** permettant ainsi de mieux positionner une logique d'intérêts collectifs au cœur du système économique.

### «Biodiversité» des entreprises et capacité de faire face à la crise

*Le monde entier a célébré en 2010 l'année de la biodiversité et s'est attaché à sa défense et à sa promotion. Bien entendu, cela fait référence à l'environnement naturel. Je pense qu'il serait bon d'aller plus loin et d'ouvrir également la réflexion, les idées et les initiatives à la biodiversité de l'économie. Tout au long de l'histoire, toutes sortes d'entreprises se sont développées et propagées, chacune trouvant des terrains et un environnement de prédilection. La situation a changé au cours des dernières décennies. Après la Deuxième Guerre Mondiale - avec une forte accélération au tournant des années 80 -, une espèce a pris le dessus et a fait l'objet d'une culture intensive et exclusive. **La société capitaliste, exploitée en monoculture, a occupé des espaces de plus en plus grands** tendant à réduire à la quasi- extinction d'autres espèces dans plusieurs domaines. **Autrement dit une perte de biodiversité entrepreneuriale.** Cela est surtout dû à la propagation d'un stéréotype qui a encore aujourd'hui la vie dure : l'entreprise par excellence est une entreprise capitaliste.*

*Pourtant, outre les sociétés de capitaux, plusieurs formes d'entreprise ont participé activement aux dynamiques économiques dont, entre autres, les entreprises publiques, les entreprises municipales, les*

*coopératives, les mutuelles, les banques populaires, les caisses rurales, les caisses d'épargne, les petites entreprises artisanales et commerciales (caractérisées par le travail du propriétaire et non par son capital). **Là où cette biodiversité n'a pas été préservée on en est arrivé, avec une ressemblance singulière mais évidente avec les phénomènes naturels, à des crises économiques de taille et à des impacts systémiques.** Il suffit de se rappeler l'effondrement des pays socialistes, une implosion due à la non viabilité de la monoculture de l'entreprise publique, et, plus récemment, à celui de l'économie occidentale, lié au soutien inconditionnel à la monoculture entrepreneuriale capitaliste.*

*Trop peu d'attention a été consacrée à la question de savoir comment **la perte du pluralisme des formes d'entreprise** a été l'un des facteurs de la crise et comment la reconstitution d'une biodiversité équilibrée des acteurs entrepreneuriaux peut contribuer à surmonter cette crise.*

*F.Scalvini, v.-p. de l'Alliance coopérative internationale (ACI), conférence de Lévis, Québec, 2010.*

### 3.2. Deuxième piste de dépassement: repenser la solidarité et renouveler l'État social

L'État social, dans les pays du Nord en général, est partiellement tombé en crise parce qu'il n'est pas parvenu à sortir de la précarité quelque 20% de sa population active, parce qu'il a exclu la plus grande partie des citoyens et des travailleurs des processus de construction des grands services publics destinés aux communautés et aux régions (éducation, santé, formation de la main d'œuvre...) et qu'aujourd'hui le «fondamentalisme de marché» affirme ouvertement ses vertus en tentant de démontrer qu'il peut faire mieux que l'État dans nombre de domaines par la privatisation de la santé, par le ciblage de la protection sociale, par la valorisation de l'assurance privée. Par où passe

alors le renouvellement de l'État social aujourd'hui?

Dans la plupart des pays du Nord, nous sommes sans doute à une étape critique de l'histoire de l'État social. Le mouvement général de ces États est devenu moins lisible : brouillage de politiques publiques de plus en plus ciblées ou abandonnées au privé; tyrannie des modes de gestion du privé dans les services publics dictée par l'idéologie de la «nouvelle gestion publique»; utilisation de l'État comme pompier de service des banques dans le sillage de la crise financière. D'où l'interrogation : État-providence ou État manager? Quant aux pays du Sud, l'État social demeure encore largement une utopie plus qu'une réalité effective, d'autant qu'une majorité de ces pays connaît un régime politique autoritaire où les coordonnées les plus élémentaires de la démocratie sont non avenues (liberté de presse, liberté d'association, alternance politique).

Il n'y a guère de projet global de société qui suscite l'enthousiasme des générations des dernières décennies. Elles sont cependant mobilisées par l'écologie sociale et la solidarité internationale. De plus l'équation de base qui a émergé dans l'histoire du mouvement ouvrier n'a pas perdu de son actualité : recroiser sans cesse justice sociale, efficacité économique et démocratie à partir des défis de la période. Avec cette seule équation, on en reste cependant à des généralités. En d'autres termes, s'il maintient

l'horizon d'un monde plus solidaire porté par les mouvements sociaux qui l'ont fait naître et soutenus par des institutions appropriées, le renouvellement de l'État social aujourd'hui doit prendre en compte l'inédit de la situation actuelle: 1) les exigences plus fortes de l'urgence écologique; 2) l'impératif de la solidarité internationale en contexte d'interdépendance accrue; 3) une culture démocratique des mouvements plus exigeante aujourd'hui lorsqu'il s'agit du rôle de l'État et de l'élaboration d'alternatives au capitalisme mondialisé.

Nous référons ici aux espoirs générés par une **économie verte** issue des communautés locales, aux **espoirs de solidarité internationale** issus de différentes initiatives internationales (restructuration des grandes organisations syndicales, coopératives et paysannes internationales, Forums sociaux mondiaux, Marche mondiale des femmes, etc.), aux espoirs entourant les **innovations démocratiques** de gouvernements locaux (budgets participatifs, conseils de quartier...). Nous ne sommes cependant pas à l'aube de grandes réformes portées par des mouvements et des institutions apparaissant tout à la fois sur les scènes locale, nationale et internationale bien que la vie politique est davantage marquée par la diversité de ses acteurs et des formes de participation dans l'espace public.

### **3.3. Troisième piste de dépassement: se mettre radicalement au vert**

Tout le monde aujourd'hui veut se mettre au vert. La question est de savoir ce que cache le «vert». Pour nous, cela signifie trouver des réponses satisfaisantes à l'urgence écologique car cette crise, avant, avec et après Copenhague, confirme, chiffres à l'appui, être la plus grave de toutes, celle du changement climatique, du réchauffement planétaire, de la perte de la biodiversité. Réponse : opérer une **conversion écologique de l'économie** qui nous ferait entrer en guerre au sens où, par exemple, les États-Unis sont entrés en guerre en 1941 suite à l'attaque de Pearl Harbour. Ce faisant, l'économie du pays s'était convertie en un peu moins de deux ans en économie de guerre. Notre Pearl Harbour aujourd'hui, c'est le mur que nous nous apprêtons à frapper bientôt au plan écologique, car le changement climatique risque d'être irréversible sous peu. L'ESS est engagée dans cette bataille. Elle s'est mise au vert et au développement durable et solidaire des territoires comme ont pu le manifester publiquement les RMB de 2007 sur le développement durable (*consommer, produire, distribuer durablement les énergies*) et en 2009 sur l'alimentation mondiale. Le mouvement syndical international (la CSI) tout comme le mouvement coopératif (l'Alliance coopérative internationale) ne sont pas en reste à ce propos (derniers congrès de l'une et de l'autre).

Concrètement, pour tous les pays et pour tous les

ménages, le projet d'une automobile pour chacun est invivable. Plutôt des logements bien isolés et produisant leur propre énergie, des transports en commun; des banques consacrant un pourcentage de leurs prêts pour des fins de protection de l'environnement... Plus largement, **rediriger une partie de l'argent public et de l'argent privé vers une économie verte**, forcer les entreprises du secteur privé à assumer ses responsabilités sociales et écologiques et les forcer à s'entendre avec les communautés locales où elles veulent s'implanter. Enfin, faire progresser prioritairement les entreprises sous contrôle démocratique dans tous les sphères possibles partant de l'idée qu'elles ne sont pas limitées, comme les entreprises du secteur privé, à la recherche compulsive de rendement pour des actionnaires mais plutôt branchées, en tant que secteur non capitaliste, sur la double perspective de la viabilité économique et de l'utilité sociale.

De façon plus générale, notre conclusion est que la question écologique est en train de s'imposer dans le débat démocratique tant au plan national qu'au plan international. Bref, que nos réponses à l'urgence écologique sont partie prenante **d'une proposition centrale** de l'ESS pour la résolution de la crise.

### **3.4. Quatrième piste de dépassement: construire un mouvement citoyen international**

Le mouvement citoyen international, bien qu'émergent, est bien vivant depuis plus d'une décennie. Des campagnes internationales en faveur de l'annulation de la dette, la lutte contre les règles de libéralisation des marchés de l'OMC, l'exigence d'une réforme du FMI et de la BM, la demande d'une taxation des transactions financières, la fermeture des paradis fiscaux fournissent des exemples de mobilisation que ces forums ont suscité à l'échelle internationale. De même il fournit un éclairage sur le type de mondialisation en cours et ouvrent un espace de débat avec les institutions internationales dont nous disposons pour faire face à la crise globale.

Cette mobilisation qui s'internationalise tire son fondement, par delà tous les anciens modèles, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme :

*Le mouvement citoyen international construit une alternative autour d'une ligne directrice, celle du respect des droits. Dans chaque société et au niveau mondial... une contretendance chemine dans le droit international : l'idée qu'il est possible de réguler l'économie et les échanges à partir du respect des droits... Dans chaque mobilisation, cette référence aux droits est de plus en plus centrale. (Massiah, 2003).*

**Du côté des institutions internationales,** de nouvelles idées ont également surgi. À titre d'illustrations pour faire court : qu'un pouvoir de contrainte soit accordé à des institutions comme

l'Organisation internationale du travail (OIT); qu'il y ait un renforcement financier et politique de programmes internationaux comme le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE); que l'on mette sur pied un véritable Conseil économique mondial (CEM) permettant de prendre des mesures audacieuses comme celles qui peuvent «favoriser la transition vers un modèle de croissance à faible émission de carbone, générateurs d'emplois verts et décents» comme le proposait la Confédération syndicale internationale (CSI) à son congrès de 2009 à Vancouver (Canada); des mesures qui peuvent «miser sur les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, géothermique et biomasse...) et sur l'économie d'énergie dans les résidences, les commerces, les bâtiments industriels...» comme l'avancait l'Alliance coopérative internationale à son dernier congrès à Genève en 2009.

### **3.5. Cinquième piste de dépassement d'une mondialisation libérale: intensifier la solidarité internationale Nord-Sud**

Par l'intermédiaire d'une aide publique renouvelée et par une intensification de la coopération internationale de proximité, il est possible de soutenir l'économie populaire prévalante dans la plupart des pays du Sud. Il est possible de favoriser le premier développement, celui du renforcement du tissu économique local, que l'Europe a bâti pendant 200 ans avant de pouvoir réaliser sa révolution industrielle. Il est aussi possible de soutenir les communautés dans

le contrôle des ressources naturelles qu'elles possèdent; soutenir l'agriculture de proximité, abandonnée depuis 30 ans en Afrique, pour permettre à ce continent de passer d'une agriculture de rente à la souveraineté alimentaire; développer les dispositifs d'épargne et de crédit nécessaires au développement local; stimuler la mise sur pied de systèmes de fiscalité locale dans les communes; stimuler les capacités institutionnelles et communautaires en matière de santé, de services sociaux, d'éducation; développer l'économie des régions, etc.

Ces pistes n'ont rien d'une grande transformation à première vue, **mais, mises ensemble, elles permettent d'ouvrir la voie à une économie au service de la société** et donc de sortir, dans les faits même si ce n'est que partiellement, du capitalisme, de ce «tout au marché» tout en nous préservant par les dispositifs de la démocratie participative du «tout à l'État».

En fait il faut prendre acte **des alternatives qui sont déjà là** dans des dizaines de milliers d'expériences évoluant à différentes échelles (locales, nationales, transnationales). Ce sont des ouvertures vers un autre monde, un autre type de société. Mais il y a des conditions pour qu'elles ne se fassent pas bouffer par la pression capitaliste comme cela arrive très souvent : 1) il faut qu'elles soient couplées **avec des alternatives globales** portées par des organisations qui ont suffisamment de vision, de force de proposition et de leadership; 2) que ces

alternatives globales soient soutenues par des organisations fortes et mobilisatrices qui les portent à la hauteur requise (à toutes les échelles d'intervention: locale, nationale, internationale); 3) et que ce soit partagé par les plus importants mouvements soit les mouvements syndical, agricole, des femmes, coopératif et écologique de même que des mouvements politiques qui leur correspondent. C'est ce que l'ESS entend faire en s'internationalisant davantage dans cette deuxième décennie du 21<sup>e</sup> siècle.

## **Cinq grands chantiers et 20 propositions**

### **pour changer de modèle à l'heure de RIO+20**

*Le projet des différentes familles de l'économie sociale et solidaire déborde très largement du champ économique. Il vise depuis ses origines l'instauration d'une société plus équitable, plus solidaire, plus démocratique et plus écologique. On ne peut dissocier son projet économique (s'associer pour entreprendre) de son projet social (justice et démocratie) et donc on ne peut réduire son rôle, son poids et sa contribution aux seuls indicateurs économiques de la richesse, au nombre d'entreprises qu'elle a créées et au nombre d'emplois générés. Bref, son seul poids économique est loin de suffire à la définir. L'ÉSS est partie prenante de la construction d'une alternative crédible à l'économie dominante, à la condition de ne pas sous-estimer son **rôle social et écologique** et l'impact de son projet, de son éthique, de ses réalisations et de son influence sur les autres acteurs de la planète économique (entreprises publiques ou entreprises du secteur marchand). Sans renverser le modèle économique dominant, elle peut contribuer à le dépasser et à infléchir l'ensemble de l'économie en démontrant par sa pratique, ses valeurs et ses politiques, sa capacité d'assumer complètement les enjeux d'un développement durable, c'est-à-dire d'un*

*développement économique viable, socialement équitable et écologiquement durable.*

*Cependant notre force économique et sociale est encore trop souvent un **nain politique** parce qu'elle se déploie trop en rangs dispersés et qu'elle investit peu le terrain de la représentation politique, lequel nécessite qu'on se fédère solidement tant au plan national qu'au plan international. Pour ce faire, notre organisation propose des **contributions qui s'adressent aux pouvoirs publics et aux institutions internationales**, contributions qui s'inspirent des meilleures pratiques de l'expérience internationale de l'ESS autour de cinq grands chantiers (axes) capitalisant sur différentes initiatives (forums internationaux divers, universités d'été, rencontres internationales...) et offrant des pistes de sortie de crise. Nous campons les enjeux de la période autour des axes suivants : 1) la démocratisation de l'économie et la régulation de la finance ; 2) l'énergie, le climat et les territoires ; 3) l'agriculture, l'alimentation et l'aménagement des forêts ; 4) le renouvellement de l'État social au Nord et sa recomposition au Sud ; 5) la capacité d'affronter la nouvelle phase de la mondialisation. Enfin, nous concluons autour du fil rouge de ces propositions : **faire mouvement** par une action politique fédérative en alliance avec d'autres organisations et institutions.*

**Premier grand chantier : démocratiser  
l'économie et favoriser sa  
territorialisation**

- 1) Nous voulons favoriser par tous les moyens le développement d'un vaste secteur non capitaliste d'entreprises collectives fonctionnant de façon démocratique autour des enjeux de la crise globale que nous traversons.
- 2) Nous comptons poursuivre avec d'autres le travail de recherche permettant de mettre en place de nouveaux indicateurs de richesse.
- 3) Nous misons sur le développement d'emplois de qualité dans le cadre d'une économie misant sur le *bien vivre* dans un monde équitable.
- 4) Nous soutenons fortement la prise ou la reprise de contrôle des biens communs (eau, terre, ressources naturelles...) par les communautés et les États à partir, plus particulièrement, du développement de coopératives, de mutuelles et d'associations.
- 5) Nous invitons les pouvoirs publics à soutenir avec plus de force la «biodiversité» de l'économie, l'entrepreneuriat collectif et le développement durable et solidaire des territoires par des politiques et des législations qui leur sont favorables.
- 6) Nous visons à développer une finance propre à l'ESS ou favorable à celle-ci pour soutenir le développement de nouvelles entreprises collectives (fonds de travailleurs, programmes publics et internationaux d'accompagnement des entreprises collectives en démarrage...) et nous partageons avec d'autres le principe d'une régulation forte de la finance.

**Deuxième grand chantier : affronter la  
crise de l'énergie et le réchauffement  
climatique**

- 7) Nous revendiquons que les États contraignent toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses au plan économique mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique.
- 8) Nous sollicitons les États pour que soit mise en priorité, par une écofiscalité appropriée, la conversion écologique de leur économie (une économie verte) dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS qui oeuvrent dans ces domaines.
- 9) Nous invitons les États à miser en priorité sur les énergies renouvelables (l'éolien, la biomasse, le solaire, le géothermique...) et le retrait, sinon le contrôle, de l'exploitation des énergies fossiles (gaz de schiste, pétrole...) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS qui oeuvrent dans ces domaines.
- 10) Que le développement du mouvement de la consommation responsable et du commerce équitable soit systématiquement encouragé par les politiques publiques.

**Troisième grand chantier : agriculture  
écologiquement intensive, filières  
équitables en alimentation et  
aménagement intégré des forêts**

11) Nous considérons que des politiques de soutien à une agriculture écologiquement intensive et à un aménagement intégré des forêts doivent s'arrimer aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation...).

12) Nous misons sur des institutions internationales et des États qui appuient résolument le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du «tout au marché» dont elles sont prisonnières.

**Quatrième grand chantier : de nouveaux  
choix sociaux pour l'État**

13) Nous voulons travailler à renouer au Nord avec un Etat social lié à ses territoires (régions) et à ses communautés par une participation citoyenne organisée dans la délibération sur les choix des priorités locales et régionales (en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de services sociaux...).

14) Nous voulons travailler à soutenir au Sud la refondation d'États sociaux, notamment par une collaboration avec les initiatives d'ESS qui contribuent à solidifier un développement endogène tout particulièrement en matière d'agriculture, d'épargne et de crédit, de santé et d'habitat.

15) Nous pensons que la vie associative productrice de lien social est indispensable, notamment par la création de nouveaux services collectifs telles des coopératives sociales dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'habitat... et que ceux-ci doivent émerger d'une cohabitation active des États avec les initiatives citoyennes.

**Cinquième grand chantier : affronter la  
nouvelle phase de la mondialisation**

16) Nous pensons nécessaire d'intensifier la solidarité internationale, tout particulièrement la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud par le développement de nouveaux partenariats entre coopératives, mutuelles, fonds de travailleurs, associations, syndicats...partenariats encouragés par les pouvoirs publics.

17) Nous misons sur le développement de stratégies de renforcement de pôles continentaux et internationaux d'ESS. C'est à ce niveau que se situe le Forum international des dirigeants de l'économie sociale dans son travail avec des organisations comme l'Alliance coopérative internationale (ACI) et l'Association internationale de la mutualité (AIM)...

**Pour mettre en oeuvre ces chantiers et**

**réaliser ces propositions :**  
**faire mouvement par une action politique**  
**fédérative**

18) Nous croyons nécessaire, aujourd'hui davantage qu'hier, d'exercer une présence plus forte dans l'espace public et des prises de position sur des questions de société (ce document en témoigne tout comme les Rencontres du Mont-Blanc que nous organisons depuis 2004).

19) Nous voulons soutenir davantage la dimension confédérative internationale des organisations de l'ESS pour lui assurer plus de poids politique (ACI, AIM...).

20) Nous exprimons notre volonté de **faire mouvement** dans la prochaine décennie avec d'autres organisations (syndicales, écologiques, paysannes...) en instaurant un débat permanent autour d'une plate-forme commune de propositions (sociales, économiques et écologiques) dans la mouvance de cette grande rencontre internationale qu'est RIO+20.

## **Six réalisations de l'économie solidaire dans le monde à l'heure de Rio+20**

*Voici six réalisations de l'économie solidaire dans le monde, au Nord et au Sud, qui tracent la voie d'un horizon écologique, social et économique illustrant l'avenir de la planète **si on change de modèle** : 1) une expérience québécoise de conversion écologique de l'économie dans le secteur de la forêt ; 2) l'expérience d'un véritable mouvement social en Italie dans le secteur des services aux personnes et de l'insertion socioprofessionnelle ; 3) l'expérience péruvienne d'un parc industriel où l'économie populaire et solidaire prévaut dans un bidonville de 350,000 personnes ; 4) une expérience sénégalaise utilisant l'énergie solaire pour alimenter en électricité de 90 villages ; 5) une expérience indienne combinant syndicalisme, activité de banque populaire et action politique et, finalement, 6) une expérience de coopération internationale québécoise en Bolivie. Un portrait révélateur qui illustre les possibles d'une planète qui peut devenir plus écologique, plus solidaire et plus démocratique.*

### **1. Les coopératives forestières québécoises en action : un bilan écologique positif**

La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) regroupe quelques 40 coopératives de travailleurs dans le secteur forestier. Ces coopératives emploient plus de

3000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires annuel de près de 225 millions de dollars. Elles sont engagées dans tous les secteurs de l'industrie: production de plants en pépinière, sylviculture, récolte et transformation. Fortes de leur expertise, les coopératives développent de nouvelles activités, dont l'utilisation de produits forestiers non ligneux et la biomasse forestière à des fins énergétiques. La **biomasse forestière** est constituée de tous les végétaux d'une forêt: arbres, plantes, arbustes et feuillages. Sur le plan énergétique, toutefois, les différents intervenants s'intéressent surtout aux résidus de coupe forestière qui sont habituellement laissés en forêt lors de la récolte du bois à valeur commerciale. Parfois aussi, on produit de la biomasse en plantant des arbres à croissance rapide (peupliers ou saules) qui seront récoltés quelques années plus tard. En vertu de ses propriétés physiques, **la biomasse forestière peut remplacer les combustibles fossiles**, car cette dernière est considérée comme neutre en carbone et son utilisation en tant que source d'énergie permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les coopératives forestières et leurs partenaires (communautés autochtones, organismes municipaux qui gèrent des forêts, etc.) ont récemment obtenu l'attribution de 30 % du volume soit plusieurs dizaines de milliers de tonnes de biomasse forestière en provenance des forêts publiques du Québec. Parallèlement, depuis trois ans, la FQCF déploie une **stratégie**

**afin de chauffer les bâtiments institutionnels** à l'aide de la biomasse forestière. En 2007, la FQCF avait présenté au gouvernement et à l'Agence de l'efficacité énergétique, un projet de valorisation de la biomasse forestière visant la maximisation des retombées économiques pour les régions du Québec.

D'ici 2012, l'organisme souhaite réaliser **de 350 à 400 projets de chaufferie**, créer 920 emplois, en plus de consolider les emplois actuels dans les coopératives forestières. Déjà, une douzaine de coopératives sont engagées dans des projets avec leurs établissements locaux. La première chaufferie conçue pour être alimentée à la biomasse forestière a d'ailleurs été inaugurée à l'hôpital d'Amqui, en Gaspésie, fin 2009. Le développement de cette filière permettra non seulement **d'améliorer le bilan écologique**, mais aussi de **consolider les communautés locales**, car les retombées des activités économiques des coopératives y sont entièrement réinvesties, contrairement aux profits des multinationales.

Sources : Cahier spécial du journal **Le Devoir**, 11 et 12 septembre 2010, à l'occasion de la conférence internationale de Lévis et la FQCF.

## **2. Les coopératives sociales italiennes : l'expérience d'un mouvement social**

Les coopératives sociales italiennes qui ont émergé dans les trois dernières décennies sont très vigoureuses : 7363 coopératives en 2005,

employant 244,000 personnes (dont 211,000 ayant un statut d'employés et un volume d'affaires annuel cumulatif de 9 milliards de dollars).

Les coopératives (définies communément comme coopératives sociales de type A) s'articulent principalement autour des services à domicile, de centres d'accueil, de centres socio-éducatifs, de communautés thérapeutiques, d'éducation et de prévention, de crèches et de maisons de repos pour des usagers tels que les handicapés physiques et mentaux, des personnes âgées, des mineurs, des toxicomanes, des personnes atteintes du sida. Immense chantier d'intervention sociale inscrit dans un travail collectif.

Les coopératives sociales de type B sont principalement conçues dans le cadre de politiques actives pour l'emploi. Elles s'articulent principalement autour de l'agriculture, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage, de la blanchisserie industrielle, de l'informatique, de la reliure et de la typographie, des activités artisanales et de services divers.

Les enseignements qu'on peut en tirer pour le mouvement coopératif, nous dit un de ses artisans (Pezzini, 2010) sont **qu'il faut savoir devenir un mouvement social**, qu'il faut s'équiper pour exercer un rôle politique. Autrement on risque de perdre identité et autonomie. Les coopératives sociales et les autres acteurs de l'économie sociale peuvent

jouer un rôle fondamental dans la transformation de l'Etat social surtout dans les services de proximité et dans la lutte contre l'exclusion. Il y a cependant des conditions pour y arriver :

- a) que l'Etat assume pleinement son rôle et les fonctions qui ne peuvent pas être déléguées tels la programmation des services fondamentaux pour tous, la coordination et la valorisation des ressources publiques et privées présentes dans les territoires, la surveillance et le contrôle;
- b) que le marché, dans sa fonction primaire de production de biens et services à travers la loi de la demande et de l'offre, reconnaisse ses limites ;
- c) que les expériences coopératives sachent faire valoir leur capacité d'unir **efficacité et solidarité** afin d'obtenir la reconnaissance de leur rôle d'anticipation de réponses aux nouveaux besoins, d'intégration et de complémentarité aux services existants, de stimulation des institutions et des politiques sociales, surtout celles qui concernent les plus faibles ;
- d) qu'elles soient finalement aidées en conséquence.

Source : **Enzo Pezzini**, directeur du bureau de Bruxelles de la Confédération des coopératives italiennes. *Services de proximité et coopératives*

*sociales : l'expérience italienne*, Conférence internationale *Quel projet de société pour demain ?* Site de la conférence : <http://www.projetdesociete.coop/>

### **3. Villa el Salvador: économie populaire solidaire et développement local dans un bidonville**

«Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté dans le monde est-elle celle de *Villa El Salvador* à Lima (Pérou), où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte.(...) Les principaux artisans de cette réussite :... un vaste réseau de groupes de femmes et une structure administrative démocratique d'associations de quartier....» (Durning, Worldwatch Institute, 1989: 264-265).

Ce diagnostic du début des années 90 peut être reconduit aujourd'hui. Villa el Salvador (VES), bidonville de 350 000 habitants, en banlieue de Lima au Pérou, est devenu en 40 ans une municipalité qui se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3000 associations de quartier et sectoriels y oeuvrent) et par son Parc industriel co-géré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs (30,000 postes de travail et 8, 000 petites et micro-entreprises issues pour la plupart de l'économie populaire et solidaire).

### **L'aménagement du territoire à Villa el Salvador**

Villa el Salvador est doté d'une forme particulière **d'organisation sociale de son espace en faisant du groupe résidentiel l'unité de base de l'organisation de son territoire**. Le groupe résidentiel comprend en moyenne 384 familles organisées par pâtés de maison, soit entre 2 000 et 2 500 personnes. Les familles disposent de maisons regroupées autour d'une place commune réservée aux services de base qu'elles ont en commun: l'école maternelle, le centre de santé, le local communal, le terrain de jeu. VES a planifié son développement en créant 120 places communes. Dans Villa el Salvador, la place commune est conçue de façon communautaire avec une démocratie à l'échelle microsociale favorisant la décentralisation.

### **L'organisation socio-politique de VES**

En 1984, Villa el Salvador se détache de la municipalité de Lima et élit son propre maire. Cette nouvelle structure politique introduit alors une première institution de caractère public fondée sur la citoyenneté et la démocratie représentative. L'organisation de la ville se modifie alors en conséquence: le pouvoir est partagé entre l'organisation communautaire de la population et la municipalité.

### **Le Parc industriel**

La grande industrie privée ne montrant pas d'intérêt pour le parc industriel, **elle laissera ainsi une porte ouverte** à l'Association de petits

industriels et à la Municipalité pour demander au gouvernement le transfert des terrains à la municipalité. C'est ainsi qu'en 1987, se constitue l'Autoridad Autónoma, entité mixte formée par trois représentants du gouvernement national et trois représentants de VES. Les objectifs sont alors de promouvoir l'installation et la consolidation de petites entreprises en leur fournissant, en contrepartie de leur présence dans le parc, une infrastructure de base et une assistance technique. Le Parc sera **le résultat d'un travail d'organisation des petits entrepreneurs populaires** présents à VES mais jusque là disséminés dans le bidonville et d'un développement intégral basée sur la commercialisation, l'assistance technique à la production, le financement et la formation entrepreneuriale.

Après 10 ans d'efforts, les résultats ont été probants: sur une population active de 100,000 habitants, VES aura réussi à y regrouper **30 000 postes** de travail distribués **dans 8 000 petites et micro-entreprises** dont 5 000 dans le commerce, 2000 dans l'industrie et 1 000 dans les services.

Source Favreau, L. et L. Fréchette, *Organisation sociale et développement économique. Un parc industriel à Villa el Salvador, (Lima, Pérou)* dans Fontan, Klein et Lévesque, *Reconversion économique et développement territorial*, PUQ, Sainte-Foy, p.317 à 332.

#### **4. Sénégal, l'électricité par le solaire dans les villages : une coopérative rurale d'épargne et de crédit innovatrice**

Au Sénégal, aux alentours de Méckhé, dans la région de Thiès, à trois heures de route de Dakar, la capitale, des paysans bénéficient de l'électricité photovoltaïque grâce à leurs «mutuelles de solidarité», toutes fédérées dans une coopérative rurale d'épargne et de crédit : plate-forme de pompage solaire pour irriguer la terre communautaire ; transformation de leurs produits agricoles (aubergines, choux, gombos, tomates, papayes et oignons) ; conservation ou stockage de leurs produits ; éclairage public par l'alimentation en lampes de basse consommation dans les petites rues des villages ; congélateur communautaire pour refroidir médicaments, aliments, jus de fruit maison ; recharge des téléphones mobiles, etc. Tout cela nécessite de l'énergie dans une région qui dispose de 365 jours de soleil par année. Mais comment faire quand le réseau public d'électricité ne s'y rend pas et qu'il n'y a aucun espoir de son extension à de tels villages dans l'avenir. Le tout a commencé en 1995.

#### **Une union de groupements paysans qui fédèrent 90 «mutuelles de solidarité» dans autant de villages**

Dans chacun des villages, un regroupement coopératif de paysans, membre d'une Union des groupements paysans de Mécké (90 groupements

sont membres de l'UGPM), s'est mis en marche. Il gère aujourd'hui l'installation. A l'échelle sous-régionale, l'atelier Kayer voit non seulement à subvenir aux besoins énergétiques des agriculteurs, il voit maintenant à l'installation de stations familiales de production d'électricité solaire. À l'origine du projet, un partenariat de l'UGPM avec l'ONG française *Terre solidaire* par l'intermédiaire d'un prêt de sa société d'investissement, la SIDI (une société d'investissement solidaire pour le développement créée en 1983).

Quand on connaît le contexte, on se dit qu'il y a là une **innovation majeure** de l'économie populaire et coopérative en milieu rural: en effet, au Sénégal, pays à majorité paysanne, seulement 16% de la population rurale qui a accès à l'électricité (et à peine 10% en Afrique de l'Ouest). Or il est fortement improbable qu'on puisse un jour raccorder toutes ces familles au réseau public parce qu'elles sont généralement très dispersées (dans des villages de plus ou moins 500 habitants), ce qui serait très coûteux. D'autant que les entreprises publiques, par les temps qui courent, n'ont plus la cote au Sénégal comme ailleurs. De plus, l'UGPM juge que les produits pétroliers ont des prix nettement prohibitifs sans compter qu'ils sont émetteurs de CO2. **Bref, l'avenir est au solaire** et n'est pas réservé qu'aux riches !

Pendant ce temps, à quelques cent kilomètres de là, à Saint-Louis, une commune importante de la

région (200,000 habitants), des Groupes d'intérêt économique (GIE), version sénégalaise de l'économie populaire et solidaire, s'occupe de la collecte des déchets dans les quartiers populaires de la commune comme ont pu le constater une partie de la délégation québécoise du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) qui s'était rendue au Sénégal fin janvier/début février, à Saint-Louis, pour explorer de futurs partenariats, puis à Dakar pour les débats en cours sur l'internationalisation de l'économie solidaire dans le cadre du Forum social mondial. Pour en savoir plus à ce propos, lire le bulletin du GESQ consacré au FSM de 2011 : <http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/bulletin.html>

### **Une mise en perspective**

Pour revenir à l'expérience de l'énergie par le solaire, on peut désormais en déduire que, dans ces villages, la question écologique n'est plus un vain mot. Quand on pense au potentiel d'une telle initiative, on peut l'imaginer changeant d'échelle en devenant une alternative réelle aux énergies fossiles et à l'improbable raccordement à un réseau d'électricité national. Et cela pour des centaines de milliers de familles des pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, le Burkina-Faso, le Mali, la Guinée, le Niger, etc. Voilà bien un exemple qu'offre le **croisement**, par une activité commune majeure, d'un mouvement paysan, d'une organisation de solidarité internationale qui a su développer des outils de financement appropriés et le dispositif d'une coopérative d'épargne et de crédit au

service d'associations villageoises. A l'heure de RIO 2012, ce type d'expérience arrive à point nommé !

Source : [www.ccf-d-terresolidaire.org](http://www.ccf-d-terresolidaire.org) dans le magazine *Terre solidaire*, numéro 259, juin-juillet 2011 et UPA-DI dans son dernier rapport annuel (2010-2011) : <http://www.upadi-agri.org/>

### **5. SEWA : une action syndicale et coopérative au service des femmes de l'économie populaire en Inde**

SEWA (acronyme qui signifie *Self Employed Women Association*) est née en Inde en 1972. À la fois syndicat, coopérative et banque, au service des femmes de l'ombre de l'économie indienne, qu'elles soient nettoyeuses, vendeuses de légumes, brodeuses, rouleuses de bidis (cigarettes indiennes) ou de bâtonnets d'encens, fabricantes de cerfs-volants, SEWA est aujourd'hui un large réseau de coopératives présentes dans différentes sphères d'activité représentant plus d'un million de femmes.

La plus grande coopérative de la famille est la Banque SEWA. Cette banque coopérative, unique en son genre, a ouvert ses portes en 1974 grâce à 4 000 femmes qui ont apporté 10 roupies chacune. Aujourd'hui, plus de 55 000 femmes sont actionnaires, et le capital est de 940 millions de roupies (14,7 millions d'euros). Plus de 305 000 femmes y ont ouvert un compte.

## **Gérer les marchés : le chemin du succès**

Les membres de SEWA sont les plus petits entrepreneurs des « bazzars » locaux. Le développement de SEWA a donc été un long chemin pour trouver comment ces entrepreneurs peuvent exister sur le marché. La réponse de SEWA a été de créer un accès plus large au crédit et un lieu de rencontre plus équitable où acheteurs et vendeurs peuvent négocier les termes de la transaction. SEWA s'est donc concentrée sur la mise en place d'institutions qui peuvent gérer les processus du marché.

Au cours des trente-cinq dernières années, Sewa a remporté plusieurs victoires significatives pour ses membres. Parmi les plus significatifs, notons :

- une rémunération minimale pour les rouleuses de bâtons d'encens ou de bidis, qui travaillent à la pièce - une première en Inde;
- des négociations entre employeurs, gouvernement et travailleurs indépendants ont également permis de réguler les prix et les conditions de travail;
- une convention collective pour les travailleurs indépendants a été élaborée;
- les vendeurs des rues ont obtenu des emplacements commerciaux après une victoire de la Sewa contre la Haute Cour du Gujerat (province de l'Inde);

- des crèches ont été ouvertes, des accords pour des soins gratuits, négociés avec les hôpitaux.

## **Une nécessaire action politique**

Dans une récente entrevue et faisant le bilan de ces trois dernières décennies, Ela Bhatt, la fondatrice de SEWA notait avec satisfaction que le travail de SEWA a été largement reconnu au niveau mondial : « Au moins, il est désormais clair et visible que les pauvres sont solvables. » Elle a tenu cependant à ajouter que pour aller plus loin : « Nous avons besoin de visibilité politique pour créer une force d'opposition, mais cela ne s'est pas encore produit. Pour cela, nous devons nous engager dans l'action politique, dans un sens large. [...]

Site internet de référence : [www.sewa.org](http://www.sewa.org)

## **6. Coopération internationale Nord-Sud : SOCODEVI en appui à des coopératives de produits agroalimentaires certifiés «bio» en Bolivie**

«Lorsqu'on met les efforts et les ressources suffisantes pour rejoindre les populations là où elles se trouvent, c'est-à-dire dans le milieu rural et dans le secteur agricole, on peut lutter de façon efficace contre la pauvreté et commencer à rêver d'un monde plus juste, plus solidaire et plus équitable», affirmait Réjean Lantagne, directeur général de SOCODEVI, en référent au

projet d'appui de son organisation à l'émergence de nouvelles coopératives dans le secteur des produits agroalimentaires (des épices, des condiments et des huiles essentielles) en Bolivie.

C'est depuis 1998 que SOCODEVI, avec le soutien de coopératives agricoles d'ici, a entamé un projet d'appui aux producteurs agricoles de la région de Chuquisaca et de Tarija, dans ce petit pays d'Amérique latine, projet qui visait au point de départ la diversification des activités génératrices de revenus de groupes de paysans boliviens. Générer des revenus additionnels pour les agriculteurs, grâce à l'augmentation des superficies dédiées à la diversification des cultures de l'origan et d'autres épices présentait un grand défi de viabilité économique sans oublier la nécessaire mise en œuvre de pratiques favorisant la protection de l'environnement. Ce double défi a été relevé en partie par une coopération Nord-Sud (Québec/Bolivie) bâti au fil de presque une décennie entre membres de SOCODEVI d'une part et membres de coopératives boliviennes d'autre part. En outre, le projet visait à ce que cette production soit transformée sur place et commercialisée par les mêmes coopératives.

Pour atteindre ce dernier objectif, il fallait obtenir des volumes et une qualité de production suffisamment intéressants pour accéder à des marchés d'exportation dans les pays de la région. Les priorités du projet ont finalement été dirigées en bonne partie vers le renforcement des

capacités techniques des coopératives elles-mêmes, notamment des capacités de création et de gestion d'une entreprise commerciale.

Les résultats, sur un peu moins de 10 ans, furent probants : plus de 1 000 familles de 93 communautés dans huit municipalités du Sud-Est de la Bolivie ont doublé leurs revenus grâce à la diversification de leur production agricole. D'autre part, le nombre d'agriculteurs membres de ces coopératives ne cesse de croître. De plus la certification «bio» a permis de commercialiser leurs produits sur des marchés de niche. Ainsi, la coopérative commerciale créée est devenue la principale entreprise exportatrice de produits agroalimentaires de la région avec des exportations en Uruguay, en Argentine et au Brésil. Des études de marché et des essais se poursuivent aujourd'hui pour étendre la production à d'autres herbes aromatiques telles que le thym, le cumin et l'anis, ainsi qu'à des essences dérivées de ces plantes.

En 2005, la Fondation Valles, SOCODEVI et Agrocentral ont créé une coentreprise «Unidad de Negocios de Especies y Condimentos» (UNEC) qui a pris en charge la production, la transformation et la commercialisation de l'origan et des autres épices cultivées par les agriculteurs membres des coopératives concernées. C'est ainsi que la combinaison d'une participation active des dirigeants coopératifs, la volonté des agriculteurs ainsi que l'appui de SOCODEVI et de la Fondation Valles (une ONG

bolivienne intervenant dans le développement rural participatif), a rendu possible la création d'une nouvelle agro-industrie dans cette région de la Bolivie. Ce projet a même décroché, en 2006, le Prix canadien d'excellence en coopération internationale dans la catégorie des projets de renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, prix octroyé par l'ACDI et l'Association canadienne des manufacturiers et exportateurs. Le budget de cette réalisation s'élevait à 1,4 millions \$ sur une période de 8 ans dans un partenariat de réalisation établi de concert avec Agrocentral et toutes ses coopératives affiliées. Par la suite, cinq autres projets initiés par les mêmes coopératives d'Agrocentral ont été appuyés, au plan technique et financier, par des coopératives membres de SOCODEVI : trois projets de construction de poulaillers de poudeuses et deux autres dans le secteur du porc.

Sources : Ernesto Molina, ARUC-ISDC et ARUC-DTC ; SOCODEVI (site interne); Fondation VALLES (site internet).

## **Déclaration de principe de l'Alliance coopérative internationale**

Depuis 1895, les coopératives du monde entier sont guidées par des grands principes. Ceux-ci constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. Leur importance est telle qu'ils ont été constamment actualisés, notamment lors du congrès de l'Alliance coopérative internationale qui s'est tenu à Manchester, en Angleterre, en septembre 1995.

### **1<sup>er</sup> principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous**

*Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.*

### **2<sup>ème</sup> principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres**

*Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle - un membre, une voix - ; les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.*

### **3<sup>ème</sup> principe: Participation économique des membres**

*Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des ristournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.*

### **4<sup>ème</sup> principe: Autonomie et indépendance**

*Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.*

### **5<sup>ème</sup> principe. Éducation, formation et information**

*Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au*

*développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.*

**6<sup>ème</sup> principe: Coopération entre les coopératives**

*Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives oeuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et internationales.*

**7<sup>ème</sup> principe: Engagement envers la communauté**

*Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.*

## **Pour en savoir plus : quelques références utiles**

### **Les grandes transitions de la planète**

- Brunel, S. (2009), *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Larousse, Paris.
- Carfantan, J.-Y. (2009), *Le choc alimentaire mondial. Ce qui nous attend demain*. Ed. Albin Michel, Paris.
- Copans, J. (2006), *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Armand Colin, Paris.
- Veltz, P. (2000). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Éd. PUF, Paris.

### **Capitalisme et sorties de crise du capitalisme**

- Braudel, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- George, S. (2008), *Leurs crises, nos solutions*, Albin Michel, Paris.
- Jeantet, T. (2009), *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*, Économica.
- Kempf, H. (2009), *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Seuil, Paris.
- Paugam, S., *Repenser la solidarité*, PUF, Paris.

### **Économie, écologie et développement durable**

- Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éd. Les petits matins.
- Griffon, M. (2006), *Nourrir la planète*, Éd. Odile Jacob, Paris.
- Houée, P. (2009), *Repères pour un développement humain et solidaire*, Éditions de l'Atelier, Paris.
- Jackson, T. (2010), *Prospérité sans croissance*, Ed. de Boeck Université, Bruxelles.
- Lipietz, A. (2009), *Face à la crise, l'urgence écologiste*, Ed. Textuel, Paris.
- Petrella, R. (2007), *Pour une nouvelle narration du monde*, Éd. Écosociété, Montréal.
- Weber, J. (2009), «La crise peut être l'occasion de refonder l'économie mondiale», *Planète Science*, vol. 7, numéro 2, avril-juin.

- Sachs, I. (1980), *Stratégies de*

*l'écodéveloppement*, Éditions ouvrières, Paris.

### **Les entreprises collectives et l'ESS au Nord**

- Demoustier, D. (2001), *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/Syros, Paris.
- Draperi, J.-F. (2007), *Comprendre l'économie sociale*, Dunod, Paris.
- Favreau, L. (2008), *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, PUQ, Québec.
- Favreau, L. (2010), *Mouvement coopératif. Une mise en perspective*, PUQ, Québec.
- Jeantet, T. (2008), *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*, Economica, Paris.
- Lipietz A. (2001). *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment?* Éd. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- Touzard, J.-M. et J-F Draperi (2003). *Les coopératives entre territoires et mondialisation*. L'Harmattan, Paris.

### **Les entreprises collectives et l'ESS au Sud**

- Develtere, P. (1998), *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*. De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- Defourny, Develtere et Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, de Boeck, Bruxelles, p. 195 à 216.
- Fall, A.S. (2011), «L'économie sociale et solidaire pour stimuler le développement ascendant et endogène» (à paraître).
- Jeantet, T. et J-P. Poulnot (2007). *L'économie sociale, une alternative planétaire*. Éd. Charles L. Mayer/Les Rencontres du Mont-Blanc, Paris.
- ### **Mouvements sociaux et mouvement citoyen international**
- Fall A.S., L. Favreau, et G. Larose (2004). *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris.

Massiah , G. (2003), «Le mouvement citoyen mondial», revue *Mouvements*, Paris, p. 12 à 30.

### **Documentation internationale pertinente**

*Alternatives internationales* (2011), *L'état de la terre 2011*, mai 2011, Paris.

Birchall, J. et L. Hammond Ketilson (2009), *Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis*, International Labor Organization, Geneva.

Canada coop 2012, [http://www.canada2012.coop/fr/qu\\_est\\_ce\\_qu'une\\_cooperative/Le-secteur-a-l-echelle-mondiale](http://www.canada2012.coop/fr/qu_est_ce_qu'une_cooperative/Le-secteur-a-l-echelle-mondiale)

CICOPA Europe (2010), *Les coopératives industrielles... résistent mieux à la crise*, 3<sup>e</sup> rapport annuel sur la crise, Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services (CICOPA), juin. Bruxelles.

CIRIEC (2000), *Les entreprises et organisations du troisième système, un enjeu stratégique pour l'emploi*, Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopératives (CIRIEC), Liège, Belgique.

Defourny, J. et P. Develtere (2001), *L'économie sociale comme outil de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté*. Rapport final au BIT (programme STEP)

Favreau, L. (2003), *L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain*. Programme interdisciplinaire *Éthique de l'économie*, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO, Paris, 107 pages.

Favreau, L., L. Fréchette, M. Boulianne et S. Van Kemenade (2001), *Pérou, le bidonville de l'espoir, Villa el Salvador*, Rapport de recherche du programme STEP, Organisation internationale du travail (OIT), Genève et

Centre d'économie sociale, Université de Liège, Belgique, Volume III, 130 pages.

*Le Monde* (2009 et 2010). *Bilan Planète, les temps forts et les acteurs de l'année*, Paris.

*Les Dossiers de la recherche* (2008), *Le défi climatique, maîtriser le réchauffement*